



Rapport d'activité 2024



Éditoriaux	3
Les temps forts 2024	4
Les Hautes-Alpes en bref	8
38 M€ investis sur nos routes	10
Les conseillers départementaux	12
SOLIDARITÉS	
Enfance et famille	14
Protection maternelle et infantile	16
Autonomie	18
Action sociale et insertion	20
Logement	12
TERRITOIRES	
Mobilités	24
Aide aux communes	26
Développement agricole et touristique	28
Énergie, forêt, climat	30
Eau, grands sites et biodiversité	32
Bâtiments	34
Filière air et aéroports	36
Laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire	37
CULTURE	
Archives départementales	38
Bibliothèque départementale	39
Centre départemental de ressources des arts	40
Musée muséum départemental	41
JEUNESSE	
Collèges	42
Animations	43
SPORTS	
Grands événements	40
Pratiques sportives	41
RESSOURCES	
Numérique et usages	46
Ressources humaines	48
Finances, budget	50
Affaires juridiques et achats publics	51
Relation citoyenne et moyens généraux	52
Communication	52
ANNEXES	
Bilan financier	54
Aides aux tiers	56

ÉDITOS

Je suis très heureux de vous adresser le rapport d'activité des services du Département au titre de l'année 2024. Une année exceptionnelle pour le Département des Hautes-Alpes en ce que quelques dates marqueront durablement notre territoire et son avenir.

Le 24 avril, pour la première fois de notre histoire, nous accueillons la Commission des futurs hôtes du Comité international olympique (CIO) et son président Karl Stoss, en déplacement sur les sites potentiels des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030 : à Briançon, La Salle-les-Alpes et Montgenèvre. Trois mois plus tard, lors de la 142^e session du CIO, les Jeux d'hiver de 2030 étaient attribués aux Alpes françaises. Et pour la première fois dans l'histoire de l'Olympisme d'hiver aux Hautes-Alpes.

Le Département a un rôle majeur à jouer en matière d'aménagement du territoire et ses équipes n'ont de cesse depuis de préparer la grande échéance de 2030 et de faire en sorte que ce rendez-vous s'inscrive dans la lignée de l'immense succès des Jeux de Paris, qu'ils soient une superbe fête du sport, mais aussi un nouvel élan pour nos montagnes.

Aménagement durable, économie, emploi, formation, compétences... ces Jeux sont bien plus qu'un événement sportif. Ils doivent permettre aux Hautes-Alpes de se projeter dans leur avenir sereinement et avec ambition. Notre territoire héritera d'infrastructures nouvelles et modernisées. Au-delà de cet aspect matériel, 2030 marquera - c'est une certitude - ce que l'on appellera toute une « génération olympique ». L'accompagnement social des services du Département jouera un rôle fondamental afin que tous les Haut-Alpins bénéficient de l'héritage des Jeux et s'épanouissent pleinement au pays.

Ces missions, les agents du Département les connaissent et s'y affairant chaque jour. Dans l'intérêt de nos concitoyens et pour l'avenir de l'ensemble de nos vallées. On ne peut que saluer le travail accompli jusqu'à présent et encourager les efforts à venir.

Le chemin vers 2030 et au-delà est tracé ; charge à nous d'en faire une aventure exceptionnelle.

Jean-Marie Bernard
Président du Département

L'année 2024 a mis en lumière la résilience des Hautes-Alpes, confrontées à des défis majeurs. Vous en trouverez des exemples concrets tout au long de ce rapport. Le Département s'est mobilisé suite aux épisodes climatiques intenses qui ont causé des dégâts importants sur les infrastructures routières notamment. Nos services sont intervenus rapidement et avec efficacité pour assurer la sécurité des habitants dans un premier temps, puis accompagner les communes impactées et engager les réparations nécessaires.

En 2022, c'est à une sécheresse que nous étions confrontés. Les Assises de l'eau lancées par le Département et les services de l'État l'année suivante ont abouti en 2024 à la rédaction d'un plan d'actions ambitieux pour protéger et valoriser cette ressource, ainsi qu'à un plan de résilience spécifique au lac de Serre-Ponçon.

Au-delà de la gestion de crise, nous avons poursuivi un effort constant pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. La rénovation de l'habitat, enjeu à la fois social, environnemental et économique, a été renforcée à travers des dispositifs d'accompagnement des particuliers dans le cadre de la Maison de l'habitat, mais aussi par une action résolue auprès des communes.

Nous avons également intensifié notre action en faveur des publics les plus fragiles. Alors que le vieillissement de la population s'accélère, nous avons renforcé notre soutien aux personnes âgées, en favorisant le maintien à domicile et en développant des solutions d'accompagnement de proximité. En matière de protection de l'enfance, nous travaillons toujours plus étroitement avec nos partenaires pour déceler et remédier rapidement aux situations préoccupantes.

Ce rapport d'activité témoigne d'un Département ancré dans la proximité, qui soutient son territoire et s'adapte pour répondre aux enjeux de demain. Une collectivité agile, à l'écoute des besoins, capable de faire face à l'imprévu tout en construisant l'avenir. C'est avec exigence et confiance que nous poursuivrons cette dynamique, aux côtés des élus et de nos partenaires locaux.

Jérôme Scholly
Directeur général des services

Janvier

En à peine 4 ans, 90 % des Haut-Alpins ont été reliés à la fibre optique. Les travaux continuent pour les 10 % restants afin d'offrir à tous les particuliers et entreprises la possibilité de bénéficier d'un réseau à très haut débit performant.



© Jean-Luc Armand

Avril

Les différents acteurs de l'eau (eau potable, hydraulique agricole, production d'énergie, risque inondation, tourisme) présentent le résultat d'un an de travail après les Assises de l'eau de 2023. Un plan de 21 actions entre en vigueur pour préserver et valoriser cette ressource vitale.



© istock

Février

Salon international de l'agriculture. Pour leur 10^e participation, les Hautes-Alpes battent le record de 2023 au Concours général agricole avec 45 médailles dont 20 en or. Le Département organise et coordonne la présence des exposants haut-alpins sur le salon.



© Patrick Domeyne



Mars

Du 28 au 31 mars, la station d'Orcières Merlette 1850 accueille les championnats de France de snowboard. Les meilleurs spécialistes français investissent la piste de Charpenet pour les épreuves du snowboard cross et du slalom géant parallèle.



© Patrick Domeyne

Mai

60 000 visiteurs assistent à la 3^e édition du meeting aérien de l'aérodrome départemental de Gap-Tallard les 25 et 26 mai. Cette manifestation, organisée par le Département et l'association Agatha, est désormais l'une des plus importantes en France.

Mai

Réouverture de la route du Gioberney le 7 mai, avec 10 jours d'avance et après 2 semaines de travaux épiques pour réparer les impacts sur la route RD 480t et dégager 40 000 m³ de bloc rocheux et de sédiments. La saison touristique peut commencer.



Juin

Vague d'intempéries dans la Romanche, la Guisane et la Vallouise. Après les catastrophes de 2023 qui avaient impacté les Hautes-Alpes, le Département consacre 2 millions d'euros supplémentaires aux travaux d'urgence sur la voirie et les réseaux d'irrigation endommagés, en plus de son aide technique aux communes.

Juin

Ouverture d'une antenne haut-alpine de l'Association d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance (Adepape). Ce nouvel acteur bénéficie d'une aide financière du Département et travaillera en coordination avec ses services.



© Jean-Luc Armand

Juin

Les travaux de la galerie de la Marionnaise débutent. Ils vont durer 2 ans pour transformer un ouvrage ouvert au vent et à la neige en un tunnel fermé de 490 mètres de long. Il s'intégrera parfaitement dans les paysages somptueux du col du Lautaret.



Juillet

Le 10 juillet, signature du Pacte local des solidarités 2024-2027. Ce dispositif qui associe le Département et l'État repose sur 4 axes : lutte contre les inégalités dès l'enfance, accès à l'emploi, lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et transition écologique solidaire.

Juillet

Tour de France : les routes des Hautes-Alpes sont empruntées lors de 4 étapes ponctuées par les ascensions mythiques des cols de Vars, du Lautaret et du Galibier. Superdévoluy est ville-étape du Tour pour la première fois et c'est l'équatorien Richard Carapaz qui s'y impose.



© Patrick Domeyne



© istock

Août

Plan de résilience du Smadesep : 20 millions d'euros et 60 projets présentés le 31 juillet pour préserver l'environnement du lac de Serre-Ponçon, adapter ses infrastructures aux variations de son niveau et diversifier les activités touristiques. Un plan soutenu par le Département.



Juillet

Le 24 juillet, le Comité international olympique (CIO) valide le projet des Alpes françaises pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030. Les Hautes-Alpes ont 6 ans pour finaliser les aménagements programmés, améliorer la desserte des sites et organiser l'événement en un temps record.



Août

Conseiller départemental délégué aux grands événements, Daniel Galland s'éteint le 14 août à l'âge de 73 ans. Il aura consacré sa vie au service de son département et particulièrement à l'organisation du sport et des grands événements sportifs.



© Jean-Luc Armand

Septembre

Le nouveau bâtiment des Archives départementales ouvre ses portes au public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Entièrement reconstruit et agrandi, il peut assurer le stockage du patrimoine haut-alpin *a minima* jusque dans les années 2050.

Septembre

Signature de la charte Sport et handicap le 7 septembre sur les berges du plan d'eau d'Embrun. Une pierre supplémentaire dans l'édifice que construit, petit à petit, le Département avec l'aide de ses partenaires afin de rendre le sport accessible à tous.



Novembre

Rencontres de la jeunesse : le 14 novembre, le Département réunit ses partenaires et de nombreux jeunes pour une journée de réflexion et d'échanges sur le thème « Jeunesses et ruralités ». Une dynamique qui s'inscrit dans la lignée des Assises de la jeunesse de 2023.



Octobre

500 participants, ministres, parlementaires, élus et professionnels au congrès de l'Association nationale des élus de la montagne (Anem) les 10 et 11 octobre à Superdévoluy. Une édition particulière pour marquer les 40 années consacrées à défendre la spécificité de la montagne et sa diversité.



Novembre

Du 19 au 22 novembre, le Département organise une nouvelle édition de la Semaine des droits de l'enfant. Au programme des conférences, ateliers, expositions et autres animations dans tout le département.



Décembre

Les lois de décentralisation de 1983 marquent un tournant dans l'organisation territoriale de la France. Le Département monte en puissance et envisage à la fin des années 80 la construction d'un bâtiment pour réunir ses services éparpillés dans Gap. L'Hôtel du Département sera inauguré en novembre 1994.

TERRITOIRE

5 548,7 km²
25,4 habitants par km²

140 976 habitants

- 14,7 % ont moins de 15 ans
- 12,1 % ont entre 15 et 29 ans
- 17,1 % ont entre 30 et 44 ans
- 20,8 % ont entre 45 et 59 ans
- 21,2 % ont entre 60 et 74 ans
- 14,1 % ont plus de 75 ans

65 683 ménages fiscaux
49,3 % des ménages sont imposés

139 877 logements
dont 63 703 résidences secondaires

162 communes
• 8 communautés de communes et une communauté d'agglomération
• 15 cantons

(insee 2021)

ÉCONOMIE

Chiffre d'affaires cumulé des entreprises haut-alpines :
plus de 5 milliards d'euros en 2024

Taux de chômage : 6 %
7,7 % en région Sud Paca

(insee 4^e trimestre 2024, données semi-définitives.)

58 822 emplois dont

- 4,2 % dans l'agriculture
- 5,3 % dans l'industrie
- 7,6 % dans la construction
- 44,2 % dans les commerces et services
- 38,7 % dans l'administration publique

(insee 2021)

AGRICULTURE

1 560 exploitations agricoles
La surface agricole utile représente 17 % de la superficie du département et les alpages 43 %

(Agest)

1^{er} département bio de France :
40,4 % des surfaces agricoles utiles cultivées en bio

Des productions végétales et animales diverses et de qualité avec 3 indications géographiques protégées (IGP) :

- l'agneau des Alpes du Sud
- la pomme des Alpes de Haute-Durance
- et les vins des Hautes-Alpes

2 en cours de labellisation :
• tomme du Champsaur
• bleu du Queyras

TOURISME

402 000 lits touristiques
19,1 millions de nuitées

1,36 milliard d'euros de consommation touristique
Record de chiffre d'affaires touristique

Le tourisme génère :

- 35 % de la richesse locale
- 15 000 emplois
- une forte capacité d'entraînement sur d'autres secteurs d'activités

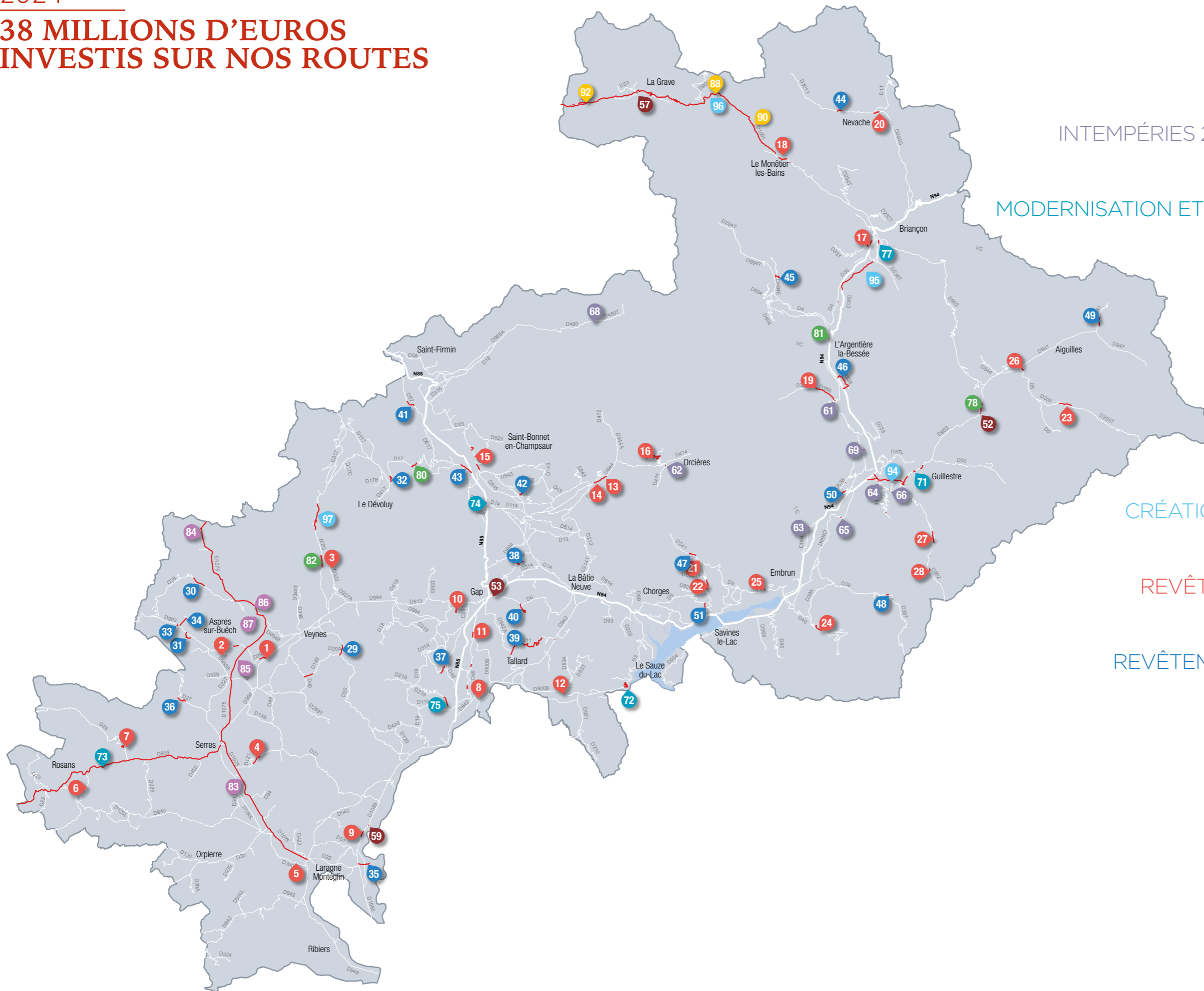
LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

L'emploi au Département des Hautes-Alpes :

- 1 230 agents dont 254 contractuels
- 46 assistants familiaux
- 41 saisonniers en hiver
- 126 déneigeurs volontaires


Hautes-Alpes
le département

38 MILLIONS D'EUROS INVESTIS SUR NOS ROUTES



OUVRAGES D'ART

1 040 000 €

INTEMPÉRIES 2023 et 2024, **RÉPARATIONS**

6 330 000 €

MODERNISATION ET SÉCURISATION **DU RÉSEAU**

2 850 000 €

RISQUES NATURELS

1 225 000 €

RD 1075

6 855 000 €

RD 1091

10 100 000 €

CRÉATION DE **BANDES CYCLABLES**

2 550 000 €

REVÊTEMENT **RÉSEAU PRINCIPAL**

5 500 000 €

REVÊTEMENT **RÉSEAU SECONDAIRE**

1 972 000 €

LES 30 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

2021 / 2028



- Groupe de la Majorité départementale
- Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »
- Indépendants

- **Patrick RICOU**, 1^{er} vice-président, en charge des finances et de l'attractivité du territoire
- **Maryvonne GRENIER**, 2^e vice-présidente, en charge de l'éducation, des collèges et de la jeunesse
- **Marine MICHEL**, 3^e vice-présidente, en charge des sports, des activités de pleine nature, de Terre de jeux, des athlètes de haut niveau et des relations avec le COOS des Hautes-Alpes
- **Marcel CANNAT**, 4^e vice-président, en charge des routes, des bâtiments départementaux, des aérodromes, des affaires militaires et de la sécurité
- **Arnaud MURGIA**, 5^e vice-président, en charge de l'aménagement du territoire et des parcs naturels
- **Ginette MOSTACHI**, 6^e vice-présidente, en charge des solidarités
- **Marc VISSAT**, 7^e vice-président, en charge de la transition énergétique et des mobilités alternatives
- **Bernadette SAUDEMONT**, 8^e vice-présidente, en charge de la culture, des affaires régionales et européennes et de la vie associative
- **Gérard TENOUX**, 9^e vice-président, en charge du numérique et de l'habitat

Premier mandat au Conseil départemental

© Département des Hautes-Alpes - Mars 2025

SOLIDARITÉS

ENFANCE ET FAMILLE

Dépenses de fonctionnement : 15,5 M€

Chiffres clés

- 701 mineurs bénéficient d'une mesure de l'Ase dont 336 enfants hébergés en Maisons d'enfants à caractère social ou chez un assistant familial
- 1037 informations préoccupantes reçues par la Cellule de recueil des informations préoccupantes
- 212 000€ de subventions versées aux associations qui œuvrent dans le cadre de la protection de l'enfance
- 13 référents enfance-famille et 6 conseillers mission enfance dans les Maisons des solidarités
- 46 assistants familiaux

L'accueil des enfants confiés au Département

Lorsqu'un mineur est en danger, ses parents ou un juge des enfants peuvent décider de son placement auprès de l'Aide sociale à l'enfance (Ase). L'accueil se fait soit en Maison d'enfants à caractère social (MECS), soit chez un des 46 assistants familiaux du département. Les MECS sont gérées par 5 associations : ADSEA, la Sapinette, la Fondation Edith-Seltzer, AGE et Coallia. Elles offrent des accompagnements adaptés en lien avec les services départementaux. Un centre maternel pour les mères enceintes ou avec enfants de moins de 3 ans est par ailleurs disponible pour le territoire. Des mesures dites « au domicile » permettent également d'accompagner les parents dans la prise en charge de leurs enfants. Enfin, le Département propose également un accompagnement pour les jeunes majeurs en formation ou insertion professionnelle.

Les violences intra familiales et la protection de l'enfant

En 2024, la Cellule de recueil des informations préoccupantes (Crip) a constaté que 11 % des enfants évalués étaient covictimes de violences conjugales (sur 567 évaluations réalisées). La Crip et les Maisons des solidarités collaborent étroitement avec la justice, les services de soins et des associations pour apporter des réponses rapides et adaptées. Cette proximité permet une grande réactivité dans les situations urgentes, avec environ 15 % des cas nécessitant une mise à l'abri mère-enfant.

Depuis le 2^e semestre 2024, les services de protection de l'enfance du Département et le parquet travaillent pour déterminer ensemble la procédure la plus adaptée pour permettre à la fois la prise en charge des victimes et la poursuite des procédures pénales contre les auteurs de violences.



Étude sur la santé mentale des mineurs Hauts-Alpins

Lancé en octobre 2024 par l'association Action Tank à la demande du Département, le diagnostic sur la santé mentale des enfants et jeunes vise à comprendre les problématiques de santé mentale des jeunes haut-alpins. Basée sur des entretiens avec des professionnels de la santé mentale, et une collecte de données nationales et départementales, l'étude analyse l'adéquation entre l'offre et les besoins en santé mentale des mineurs. Les besoins en pédopsychiatrie des 0-12 ans semblent globalement couverts, mais la prise en charge des 7-12 ans reste insuffisante. Pour les 13-18 ans, la prise en charge des troubles psychiques est en deçà des besoins. Le Département, cofinancier de ce diagnostic, souligne l'importance de la santé mentale pour déstigmatiser les troubles psychiques et améliorer la prévention et l'accès aux soins. Ce diagnostic est essentiel pour mettre en place des actions concrètes et adaptées pour soutenir le développement et l'épanouissement des jeunes. Une attention toute particulière sera portée aux 500 enfants bénéficiant d'une mesure de l'Aide sociale à l'enfance et qui nécessitent une prise en charge adaptée en santé mentale.

La procédure d'adoption

Le Département est compétent pour délivrer l'agrément nécessaire en vue d'adoption. Ainsi, une équipe départementale a en charge l'information auprès des usagers par le biais de réunions organisées plusieurs fois dans l'année ; l'évaluation des demandes par la référente éducative et la psychologue de l'équipe ; l'organisation de la « commission d'agrément en vue d'adoption » qui étudie les demandes ; le suivi des agréments délivrés et la gestion des modifications au cours des 5 années de validité et le suivi des enfants adoptés.

En 2024, 3 commissions d'agrément ont étudié 7 demandes, 2 réunions d'information ont accueilli 14 personnes, et 25 dossiers d'agrément en cours de validité sont recensés sur le département. Enfin, 3 enfants pupilles de l'État ont été adoptés en 2024 sur le territoire haut-alpin.

Parrains par 1000

« Parrains par 1000 » est une association qui aide les enfants et jeunes en difficulté, à retrouver confiance en eux grâce à des rencontres régulières avec des bénévoles. Dans les Hautes-Alpes, l'antenne PPM05, créée en juillet 2023, a commencé ses activités en 2024. Elle vise à répondre aux besoins d'accompagnement des enfants et jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance. PPM05 a déjà mis en place 11 binômes de parrainage, pour des jeunes à partir de 10 ans. L'association recherche activement des bénévoles pour accompagner les filleuls en attente. Grâce à ses actions, PPM05 contribue, aux côtés des services départementaux, à la prévention et à la protection de l'enfance, ainsi qu'au soutien à la parentalité.

Lancement de l'Adepape 05

Entrer dans le monde des adultes n'est pas toujours facile, surtout après avoir connu les foyers et les placements en familles d'accueil. À 18 ans, se retrouver seul peut être déstabilisant. En France, 40 % des sans-abri de moins de 25 ans sont passés par l'Ase. Aussi, lorsque l'Union régionale des associations d'entraide pour les personnes accueillies en protection de l'enfance (Adepape) a sollicité le Département, le partenariat s'est rapidement mis en œuvre. Après un an de travail et une subvention de 50 000 €, l'Adepape 05 est née, devenant un partenaire essentiel pour le Département qui souhaite proposer de véritables perspectives aux jeunes accompagnés par les services départementaux lorsqu'ils étaient encore mineurs.



L'équipe de l'Adepape 05

SOLIDARITÉS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Chiffres clés

- 44 crèches permanentes (1 026 places d'accueil) et 29 saisonnières (564 places)
- 25 Maisons d'assistantes maternelles avec 67 professionnelles pour 248 places d'accueil
- 424 assistants maternels pour 1 372 places d'accueil, dont 1 103 à domicile
- 1 130 bilans en école maternelle
- 521 consultations par les sages-femmes
- 625 visites à domicile par les puéricultrices
- 132 896€ de subventions versées aux associations

Le rôle des conseillères conjugales

Le Département, dans le cadre de la protection maternelle et infantile, organise des activités de promotion en santé sexuelle : contraception, interruption volontaire de grossesse, dépistage des infections sexuellement transmissibles, éducation à la sexualité, lutte contre les discriminations et violences sexuelles, égalité des sexes ou encore conseil conjugal.

Les conseillères conjugales et familiales jouent un rôle clé dans ces missions. Au sein des Maisons des solidarités et du Centre de santé sexuel de Gap, elles ont animé 125 séances d'éducation à la vie affective et sexuelle pour 2002 élèves de 3^e au collège et de seconde de lycées professionnels ; proposé une vingtaine de conseils conjugaux et répondu à plus de 1000 sollicitations.

PMI, un accompagnement au bien-être des familles

Dans chaque Maison des solidarités du Département, des professionnels de santé accueillent les familles pour les soutenir dans leur parentalité et la santé de leurs enfants. Divers ateliers ont été mis en place en 2024 par ces professionnels :

- des séances de préparations à l'accouchement proposées par les sage-femmes ;
- des temps de promenades / rencontres entre mamans animés par une puéricultrice : « les poussettes pipelettes » ;
- des ateliers de lecture organisés avec la Bibliothèque départementale et les associations de lecteurs, pour donner aux parents et aux enfants le goût de la lecture ;
- l'action « Petits pas de la famille » proposée par des orthophonistes, professeurs de yoga, kinésithérapeutes qui proposent d'accompagner les familles pour le bon développement psychomoteur de leurs enfants.

Petits pas grands pas

L'initiative « Petits pas, Grands pas » lancée par le Département, en collaboration avec l'agence Kalia, vise à renforcer la visibilité et l'efficacité des services de protection maternelle et infantile (PMI). Elle met l'accent sur la prévention précoce et l'accessibilité des services pour tous les parents. Les méthodes incluent la formation des professionnels, l'amélioration de la communication écrite, et des enquêtes pour identifier les besoins. La démarche, recommandée par la Défenseure des droits, s'étend sur 18 mois avec un suivi continu pour ajuster les actions. L'objectif est de créer une culture commune de la prévention au sein des services de PMI et de s'assurer que tous les parents, indépendamment de leur situation socio-économique, puissent accéder aux services de PMI.



Le soutien aux établissements d'accueil des tout-petits

Le service Prévention santé et offre d'accueil (Psoa) s'est associé à la Caisse commune de sécurité sociale des Hautes-Alpes et aux services de l'État afin de mettre en place un groupe d'accompagnement, d'alerte et de suivi des établissements d'accueil des jeunes enfants sur l'ensemble du département.

Ce partenariat permet, au-delà des missions et rôles de chaque institution, une mutualisation de compétences, mais aussi l'utilisation d'outils de suivi et de gestion afin de garantir un accueil de qualité pour les jeunes enfants en soutenant les gestionnaires et les professionnels dans le fonctionnement au quotidien des crèches. Dans le même temps, les services départementaux ont procédé aux contrôles de 29 crèches et la mise en œuvre des ajustements attendus sera vérifiée.



Les métiers de la petite enfance

Dans le cadre de la valorisation et de l'attractivité des métiers de la petite enfance, plusieurs actions ont été menées :

- création d'une plaquette « Devenir assistant maternel » ;
- intégration au plan d'actions de la Commission d'aide au recrutement et à la fidélisation (Carf) des professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux et des services d'aide et d'accompagnement à domicile ;
- association à la préparation de la semaine de métiers du soin, de l'accompagnement et participation à l'action « Culture pro » ;
- création de questionnaires afin de connaître les besoins en formation dans le cadre de l'accueil individuel en questionnant les assistants maternels et les Relais petite enfance ainsi que les personnels des établissements d'accueil des jeunes enfants.

L'objectif de ces actions est de proposer une vision la plus complète possible des métiers, de la formation et des recrutements dans le domaine de la petite enfance et des lieux d'exercice professionnel. À ce titre, une cartographie des lieux et espaces d'accueil de la petite enfance et de la parentalité est en cours d'élaboration.

SOLIDARITÉS AUTONOMIE

Dépenses de fonctionnement : 15,5 M€

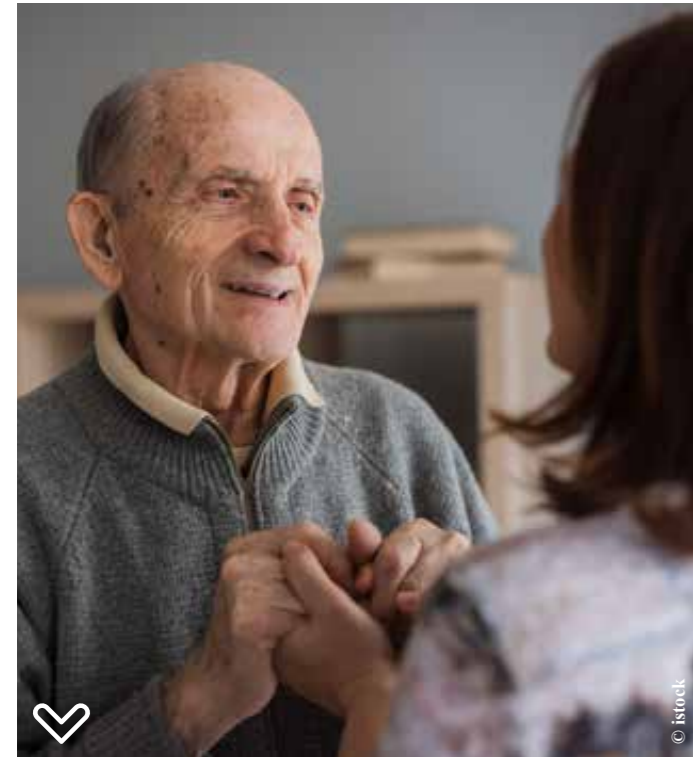
Chiffres clés

- 13 référents autonomie et 3 conseillers mission vulnérabilité autonomie dans les Maisons des solidarités
- 18 915 personnes en situation de handicap ou âgées ont au moins un droit ouvert à la Maison départementale de l'autonomie (MDA)
- 5 329 personnes reçues à la MDA
- Plus de 7 000 dossiers d'Apa, de PCH, d'ACTP et d'aide sociale numérisés
- 92 professionnels issus de 20 organismes différents, participent aux équipes pluridisciplinaires d'évaluation de la MDPH



Dématérialisation des dossiers d'Apa, PCH et aide sociale

Depuis 2024, les dossiers de l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa), de la Prestation de compensation du handicap (PCH) et de l'aide sociale sont passés à la dématérialisation. La numérisation d'environ 4500 dossiers Apa, 1300 dossiers PCH et 1500 d'aide sociale, a été réalisée par une entreprise extérieure pour une reprise historique des dossiers en cours de droit. Grâce à la gestion électronique des documents (Ged) la centralisation des données et la collaboration entre les acteurs de l'action sociale sont facilités avec un accès rapide et facile aux informations, une coordination et la garantie de sécurité et confidentialité des données des bénéficiaires. La Ged assure et améliore ainsi le service rendu aux usagers.



Premier showroom handicap et numérique

La MDA, en collaboration avec Icom Provence, a organisé le 30 mai un showroom dédié à la découverte d'outils spécifiques permettant d'accéder en autonomie au numérique et à ses usages, par la présence de sociétés spécialisées exposant leurs produits.

Les stands ont permis de mettre en avant des claviers et souris adaptés, l'ergonomie au poste informatique, les outils pour les troubles visuels-cognitifs, les solutions d'aide à la communication alternative, les commandes oculaires et les jeux vidéo adaptés.

110 visiteurs se sont déplacés sur cette journée : des personnes en situation de handicap mais aussi des professionnels paramédicaux et administratifs. Une affluence record en région Paca pour ce type d'événement.

Signature de la charte Sport et handicap

« Favoriser l'accessibilité de l'activité physique et sportive pour le libre choix des personnes en situation de handicap », tels sont l'intitulé et l'ambition de la charte multi-partenariale signée le 7 septembre à Embrun.

10 ans après la signature de la première charte départementale Sport et handicap, le Département, la MDA, les fédérations de sport adapté et handisport, les services de l'État, la Sécurité sociale et les associations des maires de France et des maires ruraux ont paraphé le document, en présence de nombreux partenaires et sportifs haut-alpins de haut niveau, comme les skieurs Aurélie et Clément Richard. Cette signature symbolise ainsi l'engagement de tout un territoire pour le sport inclusif.

Le soutien aux aidants et la promotion des métiers de l'accompagnement

Comme chaque année depuis plus de 10 ans, le Département s'engage auprès des aidants en finançant la plateforme des aidants de la Fondation Édith-Seltzer, grâce à une subvention de 50 000 € et la mise à disposition de travailleurs sociaux pour coanimer certaines actions. Cette plateforme offre un lieu d'écoute, d'échange et d'information pour tous les aidants, quel que soit leur âge, leur situation ou la situation de la personne aidée en proposant des actions individuelles et collectives : soutien psychologique, temps de répit, groupes de parole, ateliers santé et bien-être.

Pour renforcer cette offre d'accompagnement, le Département a créé la Commission d'aide au recrutement et à la fidélisation des professionnels des métiers du soin et de l'accompagnement. Celle-ci réunit acteurs publics, privés et associatifs pour coordonner leurs actions en réponse aux besoins croissants en professionnels qualifiés, en se concentrant sur la promotion des métiers, le renforcement de la formation, l'accompagnement au recrutement et la fidélisation des professionnels qui prennent soin des plus vulnérables en établissements et à domicile.



Un nouvel habitat inclusif à Briançon

L'habitat inclusif est un logement ordinaire pour personnes âgées et personnes en situation de handicap. Un projet de vie sociale et partagée, construit par les habitants, permet de lutter contre l'isolement. En 2024, un nouvel habitat inclusif, porté par Isatis, a ouvert ses portes à Briançon pour accueillir 4 habitants. Il s'agit d'une maison individuelle avec jardin, comprenant deux studios en rez-de-chaussée et une colocation pour deux personnes au premier étage.

Les Hautes-Alpes comptabilisent, en 2024, 6 habitats inclusifs permettant d'accueillir 36 habitants, sur les 132 prévus à l'horizon 2029. Le budget consacré à ce dispositif est de 200 000 € dont 80 % financés par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et 20 % par le Département des Hautes-Alpes.

SOLIDARITÉS

ACTION SOCIALE ET INSERTION

Dépenses de fonctionnement : 22,9 M€

Chiffres clés

- 5 opérateurs en insertion professionnelle, 3 chargés d'orientation et 3 conseillers mission insertion
- 2 764 bénéficiaires du RSA (allocataires et conjoints)
- 2 219 bénéficiaires du RSA accompagnés par le Département
- 1 401 contrats d'engagements réciproques signés
- 155 aides financières accordées dans le cadre du Fonds d'aide aux jeunes

Installation du Comité départemental pour l'emploi (CDPE)

Le CDPE des Hautes-Alpes a été installé pour coordonner les actions en matière d'emploi, de formation professionnelle, d'insertion et d'accompagnement des entreprises. Cette nouvelle instance, co-présidée par le préfet et le président du Département, rassemble les acteurs clés du territoire, dont les collectivités territoriales, les partenaires sociaux, France Travail, la Mission locale, Cap emploi et les chambres consulaires. Le CDPE vise à développer des actions communes pour répondre aux besoins spécifiques du territoire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la loi pour le plein emploi afin d'assurer une meilleure coordination entre les différents acteurs pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi et répondre aux besoins des entreprises.

Signature du premier Contrat social de territoire (CST)

Dans le cadre du Schéma départemental unique des solidarités 2023-2028, le Département anime les dynamiques territoriales sur le champ des solidarités et renforce les politiques sociales sur l'ensemble du territoire à travers des Contrats sociaux de territoire. En 2024, la Communauté de communes Buëch-Dévoluy (CCBD) a coconstruit le premier CST avec le Département autour de 3 enjeux :

- permettre l'accès aux droits d'un plus grand nombre ;
- promouvoir les actions de prévention ;
- lutter contre l'isolement social.

Le CST va permettre la mise en œuvre d'actions permettant entre autres la réduction de la fracture numérique, la lutte contre le décrochage scolaire, la lutte contre les violences faites aux femmes ou encore la coordination de l'aide alimentaire.



Un atelier du parcours dynamique d'accompagnement

Un partenariat rénové avec le secteur de l'insertion par l'activité économique

Afin d'accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi, le Département a élaboré un partenariat avec les professionnels haut-alpins du secteur de l'insertion par l'activité économique : Petite ourse, Fil d'Ariane, Jardin du Buëch, Village des jeunes, Brigades nature... de véritables entreprises qui emploient chacune entre 30 et 80 personnes au quotidien.

Ainsi le Département consacre chaque année un budget de 1,4 million d'euros à l'emploi et à l'accompagnement des publics en difficulté au sein des ateliers et chantiers d'insertion. Ces structures emploient 600 salariés en insertion dont plus de la moitié sont bénéficiaires du RSA. En septembre 2024, le Département a décidé une augmentation de 30 % de l'enveloppe prévue pour ces actions, soit 300 000€ supplémentaires par an et une augmentation substantielle du nombre de personnes allocataires RSA qui pourront être ainsi accompagnés. Une sortie par le haut vers l'emploi pour des centaines de personnes chaque année, qui parfois, tournent définitivement le dos à la précarité.



Le Pacte local des solidarités

Le 9 juillet, le Département des Hautes-Alpes et l'État ont signé le premier Pacte local des solidarités, visant à lutter contre la pauvreté et à favoriser l'insertion vers l'emploi. Ce pacte, basé sur un diagnostic local, se décline en 4 axes :

- prévention de la pauvreté dès l'enfance ;
- amplification de la politique de l'emploi ;
- lutte contre la grande exclusion par l'accès aux droits ;
- transition écologique solidaire.

2 contrats ont été conclus : le Contrat local des solidarités 2024-2027 et la Convention départementale pour l'insertion et l'emploi. 10 actions prioritaires ont été retenues pour 2024, incluant la prévention du décrochage scolaire, l'accompagnement des jeunes en matière de santé mentale, et la lutte contre la précarité alimentaire.

Le Conseil local en travail social et développement social (CLTSDS)

Chef de file de l'action sociale, le Département est à l'origine du Conseil local en travail social et développement social dans les Hautes-Alpes. Le CLTSDS joue un rôle crucial en intégrant la participation des usagers au cœur du travail social. Il vise à décloisonner les acteurs sociaux et médico-sociaux, favoriser la co-construction et anticiper les phénomènes sociaux émergents.

En tant qu'instance participative, le CLTSDS permet aux personnes accompagnées et aux travailleurs sociaux de contribuer directement aux réflexions et décisions, assurant que leurs expériences et besoins sont au centre des interventions sociales. Cette approche collaborative renforce l'efficacité et la pertinence des actions menées, en créant un espace de dialogue et de coopération entre tous les partenaires.

Le parcours dynamique : une expérimentation à 360°

Depuis le 2 décembre 2024, les opératrices d'insertion professionnelle du Département testent, avec une trentaine de bénéficiaires du RSA, un nouveau dispositif d'accompagnement « parcours dynamique ». Une expérimentation qui s'inscrit dans le cadre de la nouvelle loi « plein emploi », qui vise à renforcer l'accompagnement des personnes les plus éloignées du marché du travail. Un suivi à 360° qui conjugue un accompagnement individuel renforcé avec une programmation conséquente et variée d'ateliers.

Ces temps collectifs ont pour objectifs la remobilisation, l'estime de soi, la levée des freins concernant l'accès à l'emploi, à la formation et à l'entreprise. Cet accompagnement intensif et innovant est construit autour de 15 heures d'activité par semaine.

SOLIDARITÉS

LOGEMENT

- Dépenses d'investissement : 753 325 €
(logements propriétaires occupants et communaux)
- Dépenses de fonctionnement : 206 897 €
(subventions aux associations Adil, Soliha et à la Chambre de métiers et de l'artisanat Paca dans le cadre du Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique)

Chiffres clés

- 9 conseillers en économie sociale et familiale dans les Maisons des solidarités
- 1 791 demandes d'aides au Fonds de solidarité pour le logement (FSL)
- 388 308 € d'aides accordées sous forme de secours et 81 866 € sous forme de prêts
- 11,7 % d'augmentation du montant global FSL engagé par rapport à 2023
- 115 logements de propriétaires privés rénovés

Aux côtés des plus vulnérables face à la hausse des prix

La forte hausse des prix à la consommation et le taux d'inflation élevé en 2023 n'ont pas immédiatement impacté le Fonds de solidarité logement (FSL). En revanche, en 2024, une répercussion a été enregistrée : le nombre de demandes d'aides a augmenté de 12 % en une année. Cette situation a particulièrement affecté les ménages les plus vulnérables, augmentant leurs difficultés à payer le loyer et les charges. Le nombre de dossiers liés aux dettes d'énergies (364) s'est fortement rapproché de celui des dettes de loyers (381). Pour faire face aux difficultés des ménages les plus en difficulté, le Département a revu les critères d'éligibilité au dispositif FSL en revalorisant les plafonds de revenus pour permettre à un plus grand nombre d'accéder à l'aide départementale.

Lutte contre les dettes locatives et la précarité énergétique

Les conseillères en économie sociale et familiale du Département interviennent dans le cadre des procédures d'expulsions mais aussi en prévention en vue d'un maintien dans le logement. Elles sont à même de négocier des plans d'apurement auprès des créanciers, de suivre les procédures de régularisation des dettes, et d'accompagner au relogement. Leur diagnostic permet de proposer aux familles des solutions adaptées et de solliciter l'ensemble des aides et dispositifs de droit commun.

Elles accompagnent également les familles dans la gestion des charges liées au logement et dans la négociation des contrats avec les fournisseurs d'énergie et les assurances.



Le Département soutient la rénovation des logements

Le Département s'engage activement dans la rénovation des logements, en mobilisant des ressources significatives. Les logements communaux : destinés aux collectivités de moins de 2 000 habitants, 377 378 € de subventions ont été accordées à 5 communes pour la rénovation de 23 logements, générant ainsi plus de 1,45 M€ de travaux.

Concernant le parc privé, le Département a soutenu la réhabilitation de 111 logements, avec un financement total de 310 078 € :

- 277 078 € dans le cadre du programme départemental PIG+, destiné aux propriétaires éligibles aux aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) ;
- 33 000 € pour la rénovation énergétique de logements individuels, destinés aux propriétaires aux revenus intermédiaires, exclus des aides de l'Anah.

Le Département adapte sa politique d'aide au maintien dans le logement

Au vu du contexte économique, le dispositif FSL s'est adapté en faisant évoluer son règlement intérieur qui offre désormais la possibilité pour chaque foyer de doubler l'aide aux impayés d'énergie en cumulant un secours et un prêt, respectivement plafonnés à 800 €.

Des actions de sensibilisation et de prévention de précarité énergétique ont également été mises en œuvre. Ainsi, EDF a proposé une aide destinée à un public très précaire.

Une expérimentation avec le fournisseur EDSB, dans le secteur du Briançonnais, a aussi été mise en place. Objectif : renforcer la protection du demandeur, éviter la coupure d'électricité et travailler à l'instruction rapide des dossiers.

La Maison de l'habitat

La Maison de l'habitat des Hautes-Alpes regroupe l'ensemble des acteurs publics et associatifs spécialisés dans le domaine du logement et de la rénovation énergétique. Elle accompagne les habitants pour leurs projets de rénovation ou d'adaptation du logement. Véritable guichet unique pour les Haut-Alpins, elle offre aux usagers un accueil, une information et un accompagnement personnalisés neutres et gratuits dans les domaines technique, financier ou juridique.

En 2024, plus de 5 300 personnes ont contacté la Maison de l'habitat et plus de 3 040 rendez-vous ou accompagnements personnalisés ont été délivrés, à Gap et Briançon, ou lors de permanences délocalisées réparties sur l'ensemble du département ou encore lors de forums ou salons.

L'Opération « Façades et toitures » : un engagement pour des villages attractifs et habités

L'opération « Façades et toitures », en faveur des collectivités de moins de 10 000 habitants, vise à rénover et rendre plus attractifs les villages en finançant le ravalement de façades et la réfection de toitures. Depuis 2023, ce programme a permis de soutenir 11 communes maîtres d'ouvrage d'opérations « Façades et toitures » et ayant répondu à l'appel à projet du Département, avec un total de subventions de 132 868 € correspondant à 50 % des dépenses des communes. En 2024, le Département a financé 4 communes à hauteur de 35 868 € correspondant à 50 % de leurs dépenses, soit 76 736 €.

Ces programmes contribuent ainsi à la préservation du patrimoine bâti et à l'embellissement des centres-bourgs.



TERRITOIRES MOBILITÉS

- Dépenses d'investissement : 41 M€
dont 4,5 M€ sur la RD 1075 et 8 M€ sur la RD 1091
- Dépenses de fonctionnement : 5,8 M€
dont 875 K€ en viabilité hivernale et 1,2 M€ en entretien de voirie ; 2,6 M€ pour le fonctionnement de la flotte matériel

Chiffres clés

- 7,8 M€ de crédits en revêtements routiers pour 56 km de chaussées revêtues
- 7,1 M€ pour traiter les risques naturels (chutes de blocs, glissements de terrain, etc.)
- 3 M€ consacrés aux ouvrages d'art (réparation et entretien courant)
- 234 000 heures de travail pour l'exploitation des 1 926 km de routes départementales



4 étapes du Tour de France dans le département

Jeux Olympiques obligent, l'arrivée du Tour a été déplacée à Nice, avec pour conséquences de concentrer les dernières étapes dans le sud-est de la France. Ainsi, les Hautes-Alpes ont accueilli pas moins 4 étapes du Tour, avec une arrivée à Superdévoluy, un départ de Gap et un autre d'Embrun. Les Cols du Lautaret, du Galibier, du Noyer et de Vars ont été mis en valeur par la pose de structures gonflables. Le Département, partenaire d'ASO via l'Association des Départements de France, a contribué à la réussite de cet événement sportif par l'installation de 400 bottes de paille, dans leurs sachets rouge et blanc spécifiques, de 600 séparateurs de chantier, et 1500 sacs poubelle, et pour la première fois cette année de la mise en place du piquetage-cordage au col du Noyer (2x400 mètres) et au col du Galibier (2x850 mètres).



Le chantier de la Marionnaise

La reconstruction de la galerie de la Marionnaise

2024 a vu le démarrage effectif des travaux de la reconstruction de la galerie de la Marionnaise à proximité du col du Lautaret. Après 3 ans d'études, de procédures réglementaires et de marchés publics (utilisation d'une procédure spécifique de conception-réalisation), le groupement Razel a donné le premier coup de pelle mécanique en avril. Cette première année de travaux a connu un démarrage compliqué et retardé par un enneigement conséquent (la galerie est une altitude de 2000 m) et par le passage du Tour de France sur le chantier.

Quelques chiffres clés de l'année 2024 : 40 mètres de nouvelle galerie réalisés (en déconstruisant intégralement 40 mètres de l'ancienne côté Briançon), 100 % du mur amont réparé (il est conservé dans la nouvelle galerie au-delà des 40 premiers mètres), jusqu'à 50 personnes sur le chantier.

2024 a surtout été consacrée à la préparation des travaux de 2025 qui permettront de réaliser l'ouvrage dans son intégralité avec ses 490 mètres de longueur au final, soit 110 mètres de plus que l'ancienne galerie. Une grande partie des nouvelles fondations a ainsi été réalisée. Le bon déroulement a permis la mise en circulation normale (sans alternat) en novembre, avant l'arrivée de l'hiver. Les procédures ont été éprouvées pour garantir la cadence très importante de l'année 2025, tout en maintenant la circulation et en garantissant les mesures de respect pour l'environnement qui s'imposent à ce chantier hors norme.



La combe de Malaval

Les intempéries, une course contre la montre pour réparer

Les intempéries des années 2023 et 2024 ont eu un impact important sur l'intégrité du réseau routier départemental. Avec l'épisode de juin 2024, une quinzaine de nouveaux dégâts importants s'est ajoutée aux cinquante déjà provoqués en 2023. Avec le risque de fermeture de tronçons de route, de ponts affaiblis, 2024 s'est axée fortement sur les études et travaux de réparations de ces dégâts.

Pour exemple, la crue de la Romanche de juin 2024 a impacté 3 sites sur la commune de La Grave : le secteur de la galerie du Grand Clot (RD 1091) et les 2 ponts de l'Arboretum et de la Romanche sur la RD 233T. Pour le secteur du Grand Clot, après études en interne puis consultation, des travaux de chenalisation de la Romanche, et de reconstitution des berges soutenant la RD 1091 (mais aussi la galerie du Grand Clot, qui aurait pu être impactée en cas de nouvelles crues) ont été menés *in extremis* à la fin de l'automne, juste avant la saison hivernale.

Autre exemple, la réparation du pont Pallon (intempéries 2023). Elle a nécessité, après une phase très provisoire de travaux, assortie d'une limitation de tonnage, des études très techniques au vu de la complexité du sujet : calage d'une reprise en sous œuvre des fondations de l'ouvrage, procédure réglementaire « loi sur l'eau ». Les travaux ont pu se dérouler en mars et avril, avant notamment la montée des eaux liée à la fonte des neiges. Ils ont permis de sauver l'ouvrage.

Compte tenu de l'étendue des dégâts et de la complexité des solutions pérennes à mettre en œuvre dans certains secteurs, en lien avec les cours d'eau notamment, il sera encore nécessaire de consacrer l'année 2025, voire 2026 au rétablissement de la situation de manière complète et sécurisée pour l'ensemble des sites.



Le pont Pallon avant travaux



Le pont Pallon après travaux

- Dépenses d'investissement : 21 M€
- Dépenses de fonctionnement : 846 000 €

Chiffres clés

- 537 subventions d'investissement attribuées
- 165 subventions de fonctionnement
- 88,3 M€ de travaux générés

Un engagement en faveur de l'attractivité territoriale

Le Département a soutenu 87 opérations, représentant 9,2 M€ de subventions et 38,7 M€ de travaux, pour renforcer l'attractivité touristique, culturelle, sportive et patrimoniale du territoire. En plus de l'aide aux stations pour le développement des équipements de ski alpin et nordique, l'aménagement durable des centres de stations et la diversification des activités hivernales et estivales, l'enveloppe dédiée à l'attractivité territoriale a financé la réhabilitation de 3 refuges de montagne pour 49 000 € de subventions et 131 165 € de travaux, ainsi que des opérations de conservation et de valorisation de petits patrimoines ruraux.

Les thématiques prioritaires

Le Département a mobilisé une enveloppe de 7,5 M€, permettant le financement de 142 opérations au profit des communes et de leurs groupements :

- 66 dédiés à la sécurisation et à l'économie de la ressource en eau potable, à la préservation des milieux et à l'amélioration de l'assainissement (2,3 M€) ;
- 33 pour soutenir les services publics à vocation sociale et culturelle (3,7 M€) ;
- 35 pour promouvoir la politique départementale en matière d'économie d'énergie, d'utilisation de matériaux locaux, de développement des énergies renouvelables et de soutien à la filière bois (1,2 M€) ;
- 8 initiatives consacrées à la réduction de la vulnérabilité des collectivités face aux risques naturels majeurs (264 000 €).



Aide aux associations

Le Département apporte un soutien précieux aux associations œuvrant dans divers domaines tels que le sport, la culture, la solidarité et la petite enfance, contribuant ainsi au développement de la vie locale.

Subventions de fonctionnement : 5,5 M€ ont été alloués pour soutenir 960 actions, dont 244 ont bénéficié de subventions au titre des enveloppes cantonales.

Subventions d'investissement : le dispositif « Vie associative investissement », doté de 400 000 €, a permis de financer 95 opérations destinées principalement aux associations sportives et culturelles. En outre, 30 opérations ont été subventionnées pour un montant de 104 511 € au titre des enveloppes cantonales.

« Petites villes de demain » : un instrument de relance (2021-2026)

En tant qu'instrument de l'État au service du plan de relance, le programme « Petites villes de demain » vise à redynamiser les petites communes lauréates en finançant leurs études concernant des projets de territoire et de revitalisation. En 2024, 5 études dont le coût s'élève à 149 125 € HT, ont été financées à hauteur de 58 388 €. Depuis son lancement, 23 études ont bénéficié d'un financement total de 373 896 €.

Le Département joue le rôle d'interlocuteur de proximité pour les 11 villes lauréates et assure, pour le compte de la Banque des territoires, la fonction de guichet unique pour le financement de leurs études stratégiques.

Interventions d'urgence

L'enveloppe Interventions d'urgence est destinée à soutenir rapidement la remise en état des lieux et équipements, consécutive à un événement imprévu : chutes de blocs, glissements de terrain, inondations et crues... Elle peut également soutenir l'acquisition de matériels et d'équipements d'urgence permettant d'assurer la continuité du service public, notamment le déneigement.

Face aux nombreux phénomènes climatiques extrêmes subis dans les Hautes-Alpes en 2023 et 2024, qui ont impacté les villages et stations de ski, le Département a mis en place un fonds exceptionnel de 2 millions d'euros supplémentaires pour les collectivités, en plus de l'enveloppe annuelle d'un million.

Ces sommes ont permis de financer les travaux de déblaiement des routes, de réparation de ponts, de voiries et de canalisations qui ont dû être engagés au lendemain des intempéries par les communes.

La solidarité avec les territoires

La solidarité avec les territoires constitue une des compétences départementales au regard de la loi NOTRe. Déclinée notamment au travers de deux enveloppes budgétaires que sont les enveloppes cantonales d'investissement et solidarité, elle a permis de financer 298 opérations pour des travaux d'urgence, de rénovation de bâtiments communaux, d'entretien de voiries communales, l'acquisition de matériel ou de véhicules, la protection de patrimoine non classé et tout autre projet d'investissement, porté par des communes ou leurs groupements, n'entrant pas dans une des thématiques prioritaires. Près de 3,2 M€ ont été mobilisés représentant plus de 8,7 M€ de travaux.

TERRITOIRES

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET TOURISTIQUE

- Dépenses d'investissement : 7,4 M€
- Dépenses de fonctionnement : 3,7 M€

Chiffres clés

- 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour les entreprises haut-alpines, un record
- 19,1 millions de nuitées touristiques (+4 %)
- 1^{er} département bio de France avec 40,4 % des surfaces agricoles utiles en bio
- 2030, les JO dans les Hautes-Alpes



Soirée Hautes-Alpes lors du Salon de l'agriculture 2024

10 ans au Salon de l'agriculture

Les Hautes-Alpes ont célébré leur dixième participation au Salon de l'agriculture avec succès. 200 Haut-Alpins ont fait vivre le stand de 125 m² pour promouvoir l'agriculture de montagne, la diversité des terroirs et la qualité des productions. En parallèle, la participation au Concours général a battu des records, avec 140 produits présentés, une quarantaine de médailles et de beaux débouchés commerciaux en perspective. Cette dynamique illustre l'engagement du Département en faveur de l'agriculture, qu'il s'agisse de l'installation des jeunes, des circuits de proximité, de la valorisation des productions (à l'instar du Bleu du Queyras) ou de la nécessaire adaptation des cultures au changement climatique.



Assemblée générale de l'Addet 2024



Taxe de séjour, un levier pour la promotion touristique

Le Département a instauré la taxe additionnelle à la taxe de séjour, au taux légal de 10 %. Le produit de cette taxe payée par les touristes (640 K€ en 2024) est intégralement reversé à l'Agence départementale de développement économique et touristique (Addet) afin de renforcer son action en matière de développement touristique. 600 K€ ont été affectés à des opérations de promotion supplémentaires, en lien avec les fédérations et syndicats d'hébergeurs haut-alpins, et 40 K€ ont permis d'aider les territoires à mieux collecter la taxe. Une stratégie payante qui a suscité une bonne adhésion, fait rare lorsqu'il s'agit de fiscalité.

L'action collective des Hautes-Alpes en matière de tourisme porte ses fruits : les clients sont plus nombreux, plus internationaux, plus jeunes - signe de renouvellement -, le tourisme plus diversifié aussi. Les Hautes-Alpes gagnent des parts de marché en toutes saisons : 19,1 millions de nuitées ont été enregistrées en 2024, une hausse annuelle de 4 %.

Une activité touristique en croissance et diversifiée, Lac Tuckett dans les Ecrins.

Les JO d'hiver 2030 dans les Hautes-Alpes

Le 24 juillet, le CIO a attribué les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 aux Alpes françaises. Incontestablement, notre département est l'un des grands gagnants de cette candidature victorieuse portée par Renaud Muselier. La carte des sites qui s'étire du nord au sud du massif, fait la part belle aux Hautes-Alpes avec un village olympique à Briançon, l'ensemble des épreuves de ski acrobatique et snowboard à Serre Chevalier et Montgenèvre et l'espérance de disciplines additionnelles dans le grand Briançonnais. 26 courses olympiques se tiendront dans notre département. L'Addet a participé aux travaux du comité de candidature, aux auditions du CIO, elle a aussi œuvré au côté du Département pour que les acteurs haut-alpins se mobilisent, dans l'objectif de réussir les JO et bâtir un héritage à la hauteur des enjeux, notamment en matière

L'Addet « bras armé » du Département

Structure publique atypique, fondée par le Département, l'Agence de développement des Hautes-Alpes œuvre depuis 2015 pour l'attractivité du territoire haut-alpin, en lien étroit avec les collectivités et les acteurs économiques locaux. Présidée par Patrick Ricou, l'Addet pilote de nombreux projets en matière d'ingénierie, promotion et développement territorial. Elle mobilise aujourd'hui une équipe d'une vingtaine de collaborateurs autour d'une mission commune : structurer les filières, soutenir l'activité locale et faire rayonner les Hautes-Alpes.

Si le Département demeure le principal contributeur (64 % des ressources, plus la taxe additionnelle), l'Addet prend sa part à l'effort budgétaire de la collectivité. Les subventions de fonctionnement baissent en 2024 (-2,5 %) après de nombreuses années de stabilité malgré la période inflationniste qui a pesé sur les achats, et baisseront encore en 2025 (-10 %). Grâce à une diversification des financements (4,09 M€ de budget), une maîtrise des charges de fonctionnement (7 %) et des salaires (35 %), les budgets opérationnels sont conséquents. Le Département conventionne également pour des actions plus ciblées, comme celle conduite avec l'ARS pour installer des professionnels de santé. Depuis la dissolution et les dévolutions du CDT et de HAD en 2014, le groupement a enchaîné onze exercices comptables bénéficiaires, il compte 1,05 M€ de capitaux propres et 775 K€ de disponibilités. Une rigueur budgétaire qu'il faut saluer, au moment où l'Addet s'apprête à fêter ses 10 ans.



Campagne de promotion pour recruter les professionnels de santé

TERRITOIRES

ENERGIE, FORÊT, CLIMAT

- Dépenses d'investissement : 650 000 €
- Dépenses de fonctionnement : 105 000 €

Chiffres clés

- 1,4 M€ : le montant des aides attribuées pour l'enveloppe transition énergétique au bénéfice de 37 collectivités
- 92 : le nombre de toitures et de parkings pouvant accueillir des installations photovoltaïques sur le patrimoine départemental
- 527 000 € : montants de subventions du programme Actee

Ewattch : un nouvel outil de suivi énergétique au service des adhérents d'IT05

L'objectif d'IT05 est de proposer à ses adhérents un panel de solutions neutres et objectives. Les outils de suivi énergétique proposés par les entreprises spécialisées ne sont pas adaptés aux besoins des collectivités qui ont la charge d'un patrimoine bâti modeste. L'investissement à réaliser, le coût de fonctionnement et l'implication d'un personnel communal ne sont pas en adéquation avec les économies potentiellement réalisables.

C'est pourquoi le Département a acquis de façon expérimentale du matériel simple à installer et à utiliser pour le proposer aux collectivités via IT05. Les premiers retours sont positifs. La solution technique Ewattch, couplée à l'accompagnement d'IT05, est une alternative plus en adéquation avec les moyens humains et financiers de beaucoup de communes rurales.



Un atelier des Assises de l'eau

Assises de l'eau : restitution des fiches actions, 1^{er} temps fort

L'Hôtel du Département accueillait le 5 avril les deuxièmes Assises de l'eau, après une édition de lancement en février 2023. Entre temps, plus de 200 acteurs du territoire ont réfléchi aux différents usages de l'eau et ont élaboré un plan d'actions pour préserver cette ressource emblématique des Hautes-Alpes. Ce plan est décliné en 5 thématiques : eau et hydraulique agricole, activités touristiques, production d'énergie, eau potable, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi).

Concernant la production d'énergie, 4 actions majeures sont identifiées : formation des collectivités, étude du potentiel des réseaux anthropisés existants, cartographie concertée des enjeux et guide de recommandation. Les premières actions seront réalisées en 2025, notamment l'étude du potentiel des réseaux anthropisés.



Les panneaux photovoltaïques qui alimentent la station d'épuration de Veynes

Quand le soleil électrifie Veynes

Le Département est aux côtés des pionniers. En l'occurrence, la ville de Veynes qui a fait le choix du photovoltaïque afin de produire et consommer sa propre électricité. Un projet inédit dans les Hautes-Alpes auquel a contribué IT05, avec le soutien financier du Département.

Il s'agissait d'installer près de 140 panneaux reposant sur des gabions rocheux et de produire de l'électricité afin d'alimenter la station d'épuration veynoise inaugurée en septembre.

D'après les calculs réalisés par IT05, 60 % de la production photovoltaïque pourrait directement être consommée par la station d'épuration. Ce taux pouvant atteindre 90 à 95 % en incluant les autres bâtiments de la ville. Pour ce projet pionnier, le Département a attribué une subvention de 24 000 € soit 30 % du montant des travaux.



Une chaudière à bois

Actee Chêne

À la suite du succès du premier programme Actee Sequoia, une nouvelle candidature coordonnée par le Département va permettre à une vingtaine de collectivités partenaires de bénéficier de financements pour réaliser des actions préalables à des travaux de rénovation thermique de bâtiments. Cela se concrétise par l'acquisition d'équipement de pilotage et de suivi énergétique de bâtiments, la réalisation d'audits énergétiques et d'études spécifiques et le recrutement de postes de techniciens.

Le Département assure la gestion administrative et financière du programme et IT05 sera de nouveau aux côtés des collectivités en leur proposant un accompagnement personnalisé tout en répondant aux attentes de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, en matière de mutualisation et d'interface. Le montant global est de un million d'euros pour un potentiel d'aides de 527 000 euros.

Sem « Hautes-Alpes Énergie » : lancement officiel et opérationnel

La création de la société d'économie mixte (Sem) « Hautes-Alpes Énergie », dont l'assemblée générale de constitution avait eu lieu en novembre 2023, matérialise l'engagement du Département pour agir de manière opérationnelle. Cela s'est traduit en 2024 par un travail concret sur différents dossiers qui constituent le plan d'affaires de la société, et notamment le projet « PV patrimoine ». Celui-ci consiste à installer des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble du patrimoine du Département (MDS, collèges, centres techniques...) sur toitures, ombrières et au sol. À ce stade, le potentiel identifié est de 5,7 MWc soit presque le double du projet plus ancien « PV aérodromes ».

TERRITOIRES

EAU, GRANDS SITES ET BIODIVERSITÉ

- Dépenses d'investissement : eau 2,5 M€ grands sites et biodiversité 250 000 €
- Dépenses de fonctionnement : eau 127 000 € grands sites et biodiversité 560 000 €

Chiffres clés

- 73 dossiers financés pour des opérations relatives à l'alimentation en eau potable (37), l'assainissement collectif (29) et la prévention des risques naturels (7)
- 31 Asa accompagnées financièrement : modernisation des systèmes d'irrigation, remise en état d'ouvrages suite aux crues (387 000 € d'aides)
- 1 000 personnes interviewées sur le site des gorges d'Agnielles
- 248 voies d'escalade sécurisées sur 4 sites de la Communauté de communes du Sisteronais-Buëch

Des éco-gardes estivaux pour faire respecter des milieux

En été, de nombreux espaces naturels hauts-alpins sont fréquentés par les touristes et locaux. Cette activité touristique peut se greffer sur une activité économique comme le pastoralisme dans les alpages. Le Département octroie des subventions pour aider les gestionnaires à informer à l'entrée des sites. Pour aller plus loin, une présence humaine permet de sensibiliser le public et d'enclencher des comportements plus respectueux des milieux naturels et des autres usages de la montagne. Aussi, le Département maintient une enveloppe pour soutenir financièrement l'emploi d'éco-gardes.

20 ans de suivi de la qualité des cours d'eau

Le Département des Hautes-Alpes a initié en 2004 un réseau de points de surveillance de la qualité des rivières. Aux analyses physico-chimiques sont venus s'ajouter des paramètres pour affiner les connaissances et diagnostics de nos cours d'eau : détermination plus poussée des invertébrés aquatiques, biosurveillance par le biais d'organismes vivants et le suivi en continu de la température de l'eau et de la chlorophylle...



Sentier des falaises, gorges d'Agnielles.

Une étude de fréquentation pour les gorges d'Agnielles

Les gorges d'Agnielles sont à la fois un site pour diverses activités de pleine nature du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires et un espace naturel sensible. L'objectif est de concilier ces 2 enjeux, notamment à la suite des aménagements de requalification portés par la Communauté de communes Buëch-Dévoluy. Pour cela, le Département a engagé une étude de fréquentation en s'appuyant sur l'analyse de relevés d'éco-compteurs, des pièges photos, des données Outdoorvision ainsi que sur un questionnaire qualitatif. Ce questionnaire, réalisé sur site, permet de mieux le public qui fréquente le site, sa provenance, le temps de résidence et sa perception du lieu. Ainsi, pour 75 % des personnes questionnées, les Gorges d'Agnielles sont un bon exemple d'un équilibre entre activité et respect de la nature.



© Jean-Luc Armand

Prélèvements en rivières par les techniciens du Département

Accompagnement des Asa à la suite des crues de 2023

À la suite des intempéries de fin 2023, le Département a attribué plus de 380 000 € de subventions aux Associations syndicales autorisées en hydraulique agricole (Asa) pour remettre en état leurs installations. Et a coordonné le travail d'échange et de partage d'informations avec les partenaires financiers. Une trentaine d'Asa ont été accompagnées par IT05 pour remettre les ouvrages en état de fonctionnement. Pour certains dossiers complexes, IT05 accompagne l'intégralité du projet, depuis la définition d'une solution technique jusqu'à la réalisation des travaux. Cela comprend également les demandes de subventions et les marchés publics nécessaires.



© Jean-Luc Armand

Une identité affirmée pour les grands cols

Dans le cadre du programme d'aménagement des grands cols, les travaux engagés en 2023 ont repris au col du Noyer pour être finalisés en 2024, y compris les pavages en pierre de Luzerne sur lesquels ont roulé les coureurs du Tour de France.

Au Lautaret, les aménagements paysagers ont été poursuivis tandis qu'un bâtiment de 900 m² au sol était dépollué puis démolit.

Au col Agnel, après obtention de toutes les autorisations administratives, la phase opérationnelle a démarré en août et se poursuivra en 2025.

Au Galibier, la maîtrise d'œuvre a été missionnée tandis que les modalités du partenariat avec nos voisins savoyards étaient affinées.

Sisteronais-Buëch : appui d'IT05 à la prise de compétence escalade

La Communauté de communes du Sisteronais-Buëch a pris en charge en 2023 la gestion de plusieurs sites d'escalade. En partenariat avec IT05, elle a réalisé un audit des équipements et de l'environnement, lancé des travaux de sécurisation des falaises et des sentiers, amélioré la signalétique, créé une base de données pour le suivi des voies et mis en place des compteurs de fréquentation.

L'objectif est de concilier pratique de l'escalade et préservation environnementale.



Prise d'eau de l'Asa des canaux de Lachaup à Saint-Maurice-en-Valgaudemar détruite par les crues de la Séveraise



Filtere planté de roseaux, hameau de Pisançon (Saint-Bonnet-en-Champsaur)

Assistance des communes en matière d'assainissement

Les techniciens du service d'Assistance technique aux stations d'épuration (Satese) réalisent des diagnostics des systèmes d'épuration des eaux usées pour le compte d'exploitants et des élus des communes haut-alpines adhérentes à IT05. Leurs conseils leur permettent d'améliorer et d'optimiser le fonctionnement de leurs ouvrages d'assainissement collectifs. En 2024, 199 visites d'assistance technique et 26 audits des appareils d'auto-surveillance ont pu être effectués. Le Satese a par ailleurs assisté les communes de Trescleoux, Buissard, La Chapelle-en-Valgaudemar et de Moydans pour la réalisation de leurs Schémas directeur d'assainissement, et le Sivu du Moyen-Champsaur dans le cadre de son projet de mise en conformité de sa station d'épuration.

TERRITOIRES BÂTIMENTS

- Dépenses d'investissement : 16,9 M€ dont 8,1 M€ pour les collèges
- Dépenses de fonctionnement : 2,1 M€ dont 289 000 € pour les collèges

Chiffres clés

- 115 sites en gestion pour 145 000 m² de planchers
- 546 bons de commandes émis dont 60 sur les marchés à bons de commande, 391 courriers dont 168 ordres de service
- 24 consultations formalisées dont 17 gérées directement par la direction

Exploitation et gestion des bâtiments

Le Département exploite un patrimoine bâti varié selon plusieurs configurations : propriétaire occupant, occupant locataire ou propriétaire bailleur. Il en assure le bon fonctionnement, la maintenance et le maintien en exploitation pour répondre aux besoins du large domaine d'activité couvert par la collectivité. L'équipe mobile a exécuté 300 interventions en 2024 pour la gestion des incidents.

Ces bâtiments, soumis au code du travail et pour certains accueillant du public, nécessitent de nombreux contrôles réglementaires : 74 sites vérifiés pour leurs installations électriques, 1 120 extincteurs, 16 ascenseurs, 8 installations gaz, une installation spécifique, 5 installations avec alarme SSI, une aire de jeux, une installation de hotte cuisine.

Le nettoyage de ces locaux a représenté une dépense de 429 000 €.

Phase 2 au collège Les Hauts de Plaine de Laragne-Montéglin

La phase 2 a débuté pendant les congés scolaires d'été 2024. Le bâtiment Ceüse a été vidé pour être investi par les entreprises qui ont entrepris démolitions et travaux de gros œuvre pour une lourde restructuration. Ce bâtiment accueillera principalement l'enseignement général, le CDI, l'enseignement artistique et une salle polyvalente. La demi-pension déjà réhabilitée est conservée au rez-de-chaussée. Les travaux doivent durer 14 mois.



Les nouvelles Archives départementales

Livraison du Pôle de services à la population du Guillestrois

Après 18 mois de travaux, le Pôle de services à la population du Guillestrois a été livré en novembre à ses occupants : la Maison pluriprofessionnelle de santé, la Maison France Services, le Service communautaire à la population et la Maison des solidarités du Département. Sur une emprise au sol de 1 218 m², le bâtiment s'étage sur 3 niveaux, plus 581 m² de garage au rez-de-chaussée. Il répond à un niveau de performance énergétique renforcé. Coût final de l'opération : 5,9 M€.



Le bâtiment Ceüse avant travaux

Livraison du bâtiment des Archives départementales

2024 a vu la fin des travaux de restructuration-extension du bâtiment des Archives Départementales. Cette opération exceptionnelle aura mobilisé pendant 2 ans 14 entreprises, une équipe de maîtrise d'œuvre locale et plusieurs services du Département pour aboutir en avril à la réception des travaux. Le bâtiment, construit sur 6 étages, répond à une démarche de développement durable, centrée sur l'isolation thermique, la maîtrise des apports solaires et le confort acoustique. Coût final de l'opération : 12 M€.



Site Saint-Louis : extension de la salle serveur et aménagement de la chapelle

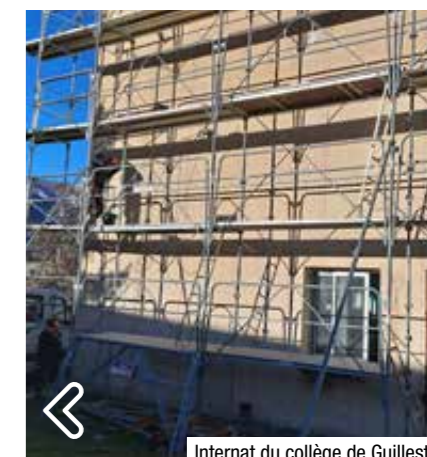
Pour renforcer la capacité de la salle serveur existante au rez-de-chaussée du bâtiment du site Saint-Louis (Gap), une nouvelle installation a été construite sous forme de conteneur. Accolée au bâtiment, elle sécurise les installations informatiques du site. Cette structure abritera également le groupe électrogène de secours de la salle existante.

Cette construction s'harmonisera avec l'extension prévue pour l'aménagement de la l'ancienne chapelle. Les travaux de cette dernière consistent à créer un espace dédié à l'accueil de cérémonies, réceptions, réunions, expositions... À cet effet, une extension est nécessaire pour loger les locaux complémentaires : office, sanitaires, stockages logistiques. Une entrée spécifique est créée pour accéder à la salle avec auvent et dispositif d'accessibilité. Les travaux ont démarré au 4^e trimestre. Coût de l'opération : 1,4 M€.

Travaux au collège des Hautes-Vallées de Guillestre

Sur le site du collège, deux chantiers ont été menés en 2024 : l'accessibilité de plusieurs bâtiments du collège et la rénovation de l'internat. Les bâtiments concernés par le programme de mise en accessibilité sont l'accueil, le bâtiment administratif, l'externat, le réfectoire, les parties communes extérieures (cour, cheminements...). Ces travaux ont été réceptionnés en novembre. Coût de l'opération : 665 500 €.

Pour l'internat, l'opération consistait à améliorer la performance énergétique du bâtiment par la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur et le remplacement de toutes les menuiseries extérieures pour répondre aux objectifs environnementaux : économie d'énergie avec raccordement au réseau de chaleur bois communal. L'aménagement des locaux répond aux besoins et objectifs pédagogiques liés à la labellisation « internat d'excellence ». Ces travaux ont démarré en 2024, pour une durée de 13 mois. Coût de l'opération : 2,1 M€.



Internat du collège de Guillestre

FILIÈRE AIR ET AÉRODROMES

- Dépenses d'investissement : 194 464 € HT
- Dépenses de fonctionnement : 865 467 € HT
- Recettes de fonctionnement : 1,7 M€ HT

Chiffres clés

- 36 231 mouvements sur l'aérodrome de Gap-Tallard
- 9 860 sur Mont-Dauphin-Saint-Crépin
- 5 271 mouvements sur Aspres-sur-Buëch
- 658 040 litres de carburants vendus (JET A1, AVGAS 100LL et UL91)



Une baisse d'activité à Gap-Tallard

La baisse d'activité constatée en 2023 s'est poursuivie en 2024 sur l'aérodrome de Gap-Tallard alors qu'elle semble se stabiliser sur les 2 autres aérodromes. Le nombre de mouvements a baissé de 8,2 % mais les ventes de carburant sont restées stables par rapport à 2023. Ce résultat en demi-teinte peut s'expliquer par une météo peu favorable d'une part et d'autre part par la situation économique actuelle.

Amélioration des installations

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement du Département, la politique engagée en matière de travaux de pérennisation et d'amélioration des ouvrages s'est poursuivie avec notamment :

- le lancement des études pour la création d'un restaurant sur l'aérodrome de Mont-Dauphin-Saint-Crépin ;
- la création d'une aire de jeux sur Mont-Dauphin-Saint-Crépin ;
- les études pour le remplacement des hébergements de loisir du camping d'Aspres-sur-Buëch ;
- la réfection de la voirie sur l'aérodrome d'Aspres-sur-Buëch ;
- la réfection de portes de hangar sur l'aérodrome de Gap-Tallard.

Un meeting aérien exceptionnel

Le Département en collaboration avec l'association des usagers de l'aérodrome de Gap-Tallard a organisé une nouvelle manifestation aérienne en mai 2024. Cette 3^e édition a été un franc succès avec 62 000 visiteurs sur 2 jours. Elle aura permis de découvrir une nouvelle fois les évolutions de la Patrouille de France et de découvrir également des Warbirds de légende tels que les Corsair, Spitfire ou encore un Sabre avec une démonstration de pyrotechnie. Les Rafales de la Marine et les Couteaux Delta (mirages 2000) ont émerveillé la foule présente par leur présentation dynamique.

Le parachutisme a été mis à l'honneur avec un saut de grande formation, de la précision d'atterrissage et une démonstration de pilotage sous voile. La voltige également avec l'équipe de voltige de l'Armée de l'air sans oublier les hélicoptères de l'Alat dont le Caïman et ses commandos. Au total, plus de 30 aéronefs ont été présentés en démonstration dynamique et une vingtaine en statique.

Ce projet et l'accueil des visiteurs ont nécessité une logistique exceptionnelle : plus de 14 000 places de parking ont été ouvertes, une desserte cadencée mise en œuvre entre Gap, l'aérodrome et La Saulce, 1300 mètres de clôtures installées, des dispositifs de protection contre les véhicules béliers déployés sur l'ensemble du site. Plus de 60 personnes ont assuré le secours à personne.

Il est à noter l'excellente collaboration entre la préfecture, le Sdis 05, la Gendarmerie et le Département.



Crise sanitaire : fièvre catarrhale ovine (FCO)

Une crise sanitaire majeure de FCO a touché les éleveurs bovins et ovins hauts-alpins en août. 196 foyers de FCO- BTv8 ont été détectés dans les Hautes-Alpes représentant 40 % des foyers de la région Paca. La maladie est transmise par un culicoidé, insecte volant hématophage qui en piquant contamine les ovins et les bovins. Elle entraîne principalement des œdèmes empêchant l'animal de s'hydrater et de s'alimenter et conduisant à sa mort dans environ 25 % des cas. Cette maladie n'est pas transmissible à l'homme. Il n'y a pas de traitement, seule la vaccination préventive atténue les effets de la maladie.

Plans de surveillance et plans de contrôle : une nouvelle délégation

2024 marque un changement important dans le cadre des plans de surveillance et plans de contrôle (PSPC) puisque le ministère de l'Agriculture a transféré des compétences en sécurité sanitaire des aliments de la DGCCRF vers la DGAL, dans le cadre de la mise en place de la police sanitaire. Cette réforme a engendré une délégation de certains prélèvements qui étaient auparavant effectués par les différents services de l'État.

Associé aux différents laboratoires départementaux, le LDVHA a obtenu le marché de cette délégation de l'État visant à rechercher une éventuelle contamination des denrées alimentaires d'origine animale dans les Hautes-Alpes.

Mise en place des analyses systématiques au service laitier

Depuis 1969, année de mise en place du paiement du lait en fonction de sa composition et de sa qualité, la qualité du lait n'a fait que progresser. Dans le but d'assurer une meilleure maîtrise encore de cette qualité et de la traçabilité du lait, une analyse systématique a été mise en place.

À compter du 1^{er} avril, à chaque livraison de lait de vache, une analyse déterminant le taux de matière grasse, celui de la matière protéique, du taux de cellules somatiques ainsi que le point de congélation (pour éviter la fraude du « mouillage » du lait) venant s'ajouter aux critères de résidus d'antibiotique, est effectuée au sein du service laitier du laboratoire.

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL VÉTÉRINAIRE ET D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

- Dépenses de fonctionnement : 2 M€
- Recettes : 2 M€
- Dotation pour les missions de service public : 843 010 €

Chiffres clés

- Hydrologie : 760 analyses de recherche de Legionella, 164 de bactériologie, 6415 de chimie des eaux et 13 dossiers de recherche d'invertébrés aquatiques
- Hygiène alimentaire : 4 115 dossiers représentant 36 233 analyses et 24,5 jours de formation professionnelle certifiée Qualiopi représentant 200 stagiaires
- Service laitier 138 533 analyses, dont 43 852 pour le paiement du lait à la qualité et 94 681 analyses du contrôle laitier pour les chambres d'Agriculture de la région Paca
- Santé animale 61 751 analyses sérologiques, 9 617 analyses PCR, 296 dossiers antibiogramme, 257 dossiers en parasitologie et 69 dossiers apicultures et faune sauvage pour la partie diagnostic vétérinaire

Réussite de l'audit Qualiopi

Un audit de renouvellement Qualiopi a été réalisé en septembre après 3 années de réalisations de formations par le laboratoire avec certification de la marque. Celle-ci atteste de la qualité du processus mis en œuvre pour la réalisation des formations auprès de nos partenaires. Cet audit a été concluant et la certification des formations a été renouvelée pour 3 ans soulignant la qualité de notre service formation.

Nouvelle analyse PCR

Le laboratoire a commencé cette année la recherche des Escherichia coli producteurs de shigatoxines par technique de réaction en chaîne par polymérase (PCR). Ces dernières sont responsables de graves contaminations faisant parfois la une des journaux, heureusement très rarement. Cette technique, rapide et hautement spécifique, permet d'identifier la présence ou l'absence de l'agent pathogène.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Chiffres clés

- 273 979 unités matérielles déménagées et récolées
- 14,5 semaines de déménagement
- +50 % de primo-inscrits dans la nouvelle salle de lecture
- 20 prêts d'expositions itinérantes pour 606 jours de présentation sur le territoire



© Jean-Luc Armand



Des journées du patrimoine pour une ouverture au public

Les Journées européennes du patrimoine des 20-22 septembre ont marqué l'ouverture du bâtiment métamorphosé au grand public. Visites guidées, exposition inaugurale « Les Archives se la racontent », conférences, ateliers, concerts... près de 600 personnes se sont déplacées aux Archives sur ce week-end. L'affluence du public ne s'est pas démentie par la suite, tant pour les chercheurs en salle de lecture, les scolaires touchés par le service éducatif, que les amateurs et curieux venus aux nombreux rendez-vous de la programmation culturelle des Archives.

Les Archives au cœur du quartier Molines à Gap

2024 a vu l'aboutissement de l'ambitieux projet « Les Archives se la racontent » qui a accompagné la réhabilitation-extension bâtementaire. Porté par un groupe de 7 agents, le projet a visé à ancrer les Archives dans le quartier de Molines : recherches sur l'histoire du quartier, collecte de témoignages d'habitants ou encore parcours d'éducation artistique et culturelle avec les écoliers de Bellevue. En parallèle, un historique des bâtiments successifs des Archives et une enquête auprès d'anciens agents, d'usagers ou encore de décideurs ont été l'occasion d'interroger le passé et l'avenir de l'institution. Le projet a enfin donné son nom à l'exposition inaugurale « Les Archives se la racontent », à une rubrique d'actu sur le site internet des Archives. Il a fait l'objet de restitutions avec toutes les parties prenantes lors des Journées nationales de l'architecture, en parfaite résonance avec la thématique nationale « Nouvelle vie des bâtiments et nouvelles pratiques de l'architecture ».



© Jean-Luc Armand

Le transfert des Archives sous surveillance...

En mai a débuté pour près de 4 mois le transfert des archives depuis les 4 sites de conservation provisoires vers leur localisation définitive dans le bâtiment réhabilité et agrandi. Ces opérations délicates ont été confiées à un prestataire spécialisé sous la surveillance rapprochée des agents des Archives départementales. Les équipes, réparties sur les sites de départ (La Bâtie-Neuve, Saint-Martin d'Hères en Isère, site Saint-Louis, Gap) et d'arrivée, ont notamment eu pour mission de veiller au respect des consignes de prélèvement, manipulation et réimplantation des 14 km linéaires d'archives transférés puis récolés.



© Pierre Barrat

La nouvelle médiathèque de Laragne-Montéglin

Fin novembre 2024, la commune de Laragne-Montéglin a inauguré sa nouvelle médiathèque, située dans l'ancienne bibliothèque entièrement réaménagée et agrandie de 150 m². Elle offre aujourd'hui à ses usagers 11 000 documents imprimés mais aussi des livres audio, DVD, jeux vidéo et de société. Ouverte plus de 25 heures par semaine, elle propose des rencontres, expositions, histoires, ateliers d'écriture, soirées jeux, club de lecture, spectacles, etc. pour toutes les envies et tous les âges. L'équipe est constituée de 3 professionnelles et de bénévoles.

2024, c'est aussi...

Depuis 1979, la Bibliothèque départementale œuvre au développement de la lecture publique et apporte ainsi son appui à des collectivités qui ne bénéficieraient sans cet apport d'aucun service de la lecture, ou d'un service de moindre qualité.

- Elle constitue des collections de documents sur tous supports (livres, DVD, livres lus) et sur tous les sujets, qu'elle prête aux bibliothèques du département par l'intermédiaire des bibliobus, vidéobus et navettes.
- Elle professionnalise et accompagne près de 400 bibliothécaires du département.
- Elle mutualise des ressources pour son réseau, notamment en portant un logiciel-métier (pour 38 bibliothèques en 2024), un catalogue en ligne (bibliotheques.hautes-alpes.fr) et une bibliothèque numérique (culturicimes.fr).
- Elle est actrice de l'inclusion numérique grâce à son offre de matériel, à son catalogue d'ateliers (proposés par le médiateur numérique et les partenaires locaux) et à la médiation d'un conseiller numérique.

Prix du public « Les yeux doc »

Pour la première fois, la Bibliothèque départementale a participé en 2024 au Prix du public « Les yeux doc » qui vise à valoriser les films documentaires de création. Ce festival national est porté par la Bibliothèque publique d'information. 8 films étaient en compétition du 8 mars au 7 avril et le public des médiathèques a pu voter pour élire son lauréat. 300 spectateurs se sont déplacés dans les 15 médiathèques du département participantes à l'évènement pour assister aux projections publiques.

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

- Dépenses de fonctionnement : 311 179€

Chiffres clés

- 89 bibliothèques
- 377 122 documents proposés au prêt dans les bibliothèques (2023)
 - 577 511 prêts (2023)
 - 23 640 emprunteurs actifs (2023)
 - 341 849 visites (2023)
- 20 prêts d'expositions itinérantes pour 606 jours de présentation sur le territoire

Le Schéma de développement de la lecture publique (2024-2028)

Ce nouveau schéma établit un diagnostic de l'évolution de l'offre de bibliothèques sur la période 2018-2024. Il montre une amélioration significative des services et une hausse de l'usage des bibliothèques (+ 30 % d'emprunteurs actifs). Il fixe aussi trois nouvelles orientations : proposer une offre culturelle de qualité et de proximité, poursuivre la modernisation des bibliothèques pour en faire des lieux ouverts et attractifs et renforcer leur positionnement comme tête de réseau des politiques culturelles au plus près des territoires.



CENTRE DÉPARTEMENTAL DE RESSOURCES DES ARTS (CEDRA)

- Dépenses de fonctionnement : 1,7 M€

Chiffres clés

- 1,495 M€ de subventions attribuées à des associations et collectivités
- 45 dossiers pour les nouveaux dispositifs
- 174 participants aux ateliers de l'été des familles

Un nouveau schéma départemental des enseignements artistiques

Le nouveau schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA) est le troisième adopté par le Département. Construit en plusieurs phases, il s'agit d'un travail partagé dynamique associant la diversité des acteurs qui contribueront à sa mise en œuvre. Il a pour valeurs fondamentales l'équité territoriale, la transmission, l'inclusion, et l'épanouissement. Le développement durable et l'éducation artistique et culturelle s'inscrivent en filigrane tout au long du SDEA. Celui-ci est structuré en 3 axes, 12 fiches actions et comprend 14 nouveautés.

2024, c'est aussi...

Pour la première fois, un concert de musique actuelle a eu lieu dans le cadre du Schéma départemental des enseignements artistiques. Le Département a coordonné et accompagné cet événement permettant aux élèves de se produire sur scène dans des conditions privilégiées.

« L'été des familles » qui s'intègre à la saison culturelle du château de Montmaur s'est étoffé et les propositions ont été diversifiées.

Pour la première fois, des résidences de création s'inscrivant dans un projet au long cours ont eu lieu avec le groupe de musique Inventor, doté d'un instrumentarium atypique.

Le parc instrumental mis à disposition des associations ou des écoles de musique a de nouveau été enrichi.

Enfin, les formations connaissent toujours un franc succès. Elles sont organisées en différentes rubriques : médiation, communication, pratique artistique, culture-social-handicap, technique et administratif. Les formations autour de la jeunesse et du social ont été renforcées.



Nouveaux dispositifs

Deux nouveaux dispositifs d'accompagnement ont été mis en place en 2024 : l'aide à la création et le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). Le premier tend à encourager la création artistique, soutenir les artistes professionnels haut-alpins, conforter la professionnalisation et favoriser l'aménagement culturel du territoire. Quant au PEAC, il est conçu comme un accélérateur de projet et encourage la création de conditions favorables au développement des trois piliers de l'EAC : la connaissance, la pratique et la rencontre.

Aide aux associations

Cette année encore la demande de financement des structures a été en augmentation. Elle a été en partie liée à l'inflation, à la baisse des financements d'autres financeurs, ou par la mise en place de nouvelles actions. 36 nouvelles associations ont été financées sur l'enveloppe « culture ». Les aides portent sur le fonctionnement des associations et des établissements publics, des projets spécifiques dont de nombreux événements ou festivals répartis sur l'ensemble du département.

MUSÉE MUSÉUM DÉPARTEMENTAL

- Dépenses de fonctionnement : 160 000 €

Chiffres clés

- 20 629 visiteurs (+5,13 % par rapport à 2023)
 - 64 temps forts dans l'action culturelle
 - 2 nouvelles expositions
 - 56 objets prêtés



L'exposition « Nuit », un défi réussi !

En 2024, le musée a proposé une exposition inédite qui a conquis des publics toujours plus nombreux à franchir les portes de l'établissement. En adaptant l'exposition « Nuit » du Muséum national d'Histoire naturelle, le musée a imaginé un voyage sensible à la rencontre du ciel étoilé, de la faune nocturne et des créatures fantastiques de la nuit alpine. Un parcours immersif a métamorphosé 5 salles dans une scénographie poétique et didactique. Le musée s'affirme ainsi comme un acteur incontournable de la culture scientifique des Alpes du sud.

2024, c'est aussi...

Le Musée poursuit l'élaboration de son projet scientifique et culturel en lien étroit avec la Direction régionale des affaires culturelles de la Région Paca. Il s'affirme progressivement comme un musée de territoire développant 3 axes majeurs : habiter, connaître et créer. En mettant les collections et leur transmission au cœur de son projet, il renoue avec le projet fondateur du préfet Ladoucette en 1804 qui rêvait d'un muséum des Hautes-Alpes comme « sanctuaire dédié aux sciences, aux arts et aux lettres ».

Sa stratégie des publics est redéfinie, guidée par une ouverture à tous les publics et une multiplication des formats de médiation, en déclinaison de la politique culturelle portée par le Schéma départemental de la culture. Ses parcours d'exposition futurs sont esquissés à partir des fonds connus et méconnus du musée, entre histoire culturelle et naturelle. Ses espaces de réserve sont repensés pour sécuriser les collections à court terme et garantir leur conservation pérenne à long terme.

Une programmation de médiations innovantes

Nouveautés 2024, les nocturnes s'imposent comme des incontournables de la vie du musée. D'abord développées autour des collections permanentes avec les visites à la lampe torche, d'autres propositions originales ont émergé avec l'exposition Nuit comme la chasse aux papillons organisée par le Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes, ou encore la nocturne astronomique avec l'association Copernic 05. Autre grand succès de l'année, avec plus de 800 visiteurs, les Journées européennes du patrimoine ont offert de nouvelles expériences originales et gratuites aux publics.

Le Musée sort de ses réserves !

Une soixantaine d'œuvres des collections du musée ont été prêtées à des institutions culturelles pour des expositions très variées, à Chamalières, au Mans, à Molines-en-Queyras ou encore aux Archives départementales. Les publics d'autres territoires ont ainsi pu admirer une partie du fonds d'estampes japonaises léguées par le Marquis de la Mazelière en 1937, quelques animaux récemment naturalisés, ou encore des mobiliers d'art populaire du Queyras. Ce sont autant de projets qui font rayonner le musée sur l'ensemble du territoire national.



JEUNESSE COLLÈGES

- Dépenses d'investissement : 158 000 €
- Dépenses de fonctionnement : 3 M€

Chiffres clés

- 200 000 € de subvention aux collèges publics pour la réalisation d'actions pédagogiques (culture, sport, développement durable, découverte des métiers et orientation)
- 2,6 M€ de dotation de fonctionnement versés aux 14 collèges publics
- 26 % d'approvisionnement en produits locaux et circuit très court (rayon de 50 km sans intermédiaire) pour la restauration des collèges, dont 73 % de produits frais et produits bruts concourant à la fabrication du « fait maison »
- 6 383 collégiens dont 5 813 scolarisés dans les 14 collèges publics

Lutte contre le gaspillage alimentaire et prévention des déchets

Le Département sensibilise à chaque rentrée scolaire les élèves de sixième au tri des déchets et au gaspillage alimentaire. 49 classes étaient concernées en 2024. 9 collèges ayant un service de restauration sont équipés en bacs à compost ce qui permet de recycler les déchets alimentaires triés par les élèves et le personnel de restauration. De plus la limitation de la consommation d'eau et l'utilisation de produits respectueux de l'environnement sont encouragés.

Dotation des collèges en matériel et mobilier

Le Département œuvre pour le développement de matériel moderne et de qualité pour équiper les collèges en matière de restauration, d'entretien des locaux ou pour équiper les classes de mobilier pédagogique.

96 000 € ont été investis pour l'équipement de matériel de cuisson « high-tech », en matériel ergonomique pour le personnel technique, et 6 500 € pour l'achat de mobilier scolaire, pour l'aménagement spécifiques d'une classes ULIS.



Défi « ma petite planète »

5 collèges des Hautes-Alpes, 42 classes, 870 élèves ont participé au défi « ma petite planète ». 35 défis ont été proposés, chaque élève en a réalisé en moyenne 3. L'objectif étant de faire participer les collégiens de manière ludique à la préservation de la planète et les sensibiliser aux écogestes avec l'aide de leurs enseignants. Le Département a financé l'opération pour un montant de 5 400 €.

Le dispositif « collège au cinéma »

3 146 élèves ont bénéficié du dispositif « collège au cinéma ». Le Département prend à sa charge le prix des entrées pour coût total de 9 000 €. 6 films à l'affiche pour les collèges des Hautes-Alpes, parmi les films sélectionnés par le Centre national du cinéma et le ministère de l'Éducation nationale. Le Département prend aussi à sa charge les entrées des collégiens lors de la séance des rencontres du cinéma de montagne.

1^{ère} édition des Rencontres de la jeunesse

L'intérêt de proposer un temps annuel, facilitant les échanges et l'interconnaissance entre les acteurs « jeunesse » était un objectif partagé par tous, lors des concertations menées autour de l'écriture du plan d'actions Jeunesse. À ce titre, le Département, en partenariat avec la Caisse commune de sécurité sociale et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, ont rassemblé une centaine de professionnels pour cette première. Une journée qui avait pour thème « être jeune en milieu rural » et construite entre des temps informels d'interconnaissance, de conférence, d'ateliers, d'informations.

La parole a également été donnée aux jeunes, à travers le travail d'élèves de BTS du lycée de Sévigné, qui ont animé auprès d'un panel de jeunes, des ateliers pour faciliter l'expression des idées et des besoins en lien avec la problématique de la ruralité. Une journée riche de rencontres et d'échanges qui a rempli ses objectifs.

JEUNESSE ANIMATION

- Dépenses de fonctionnement : 403 500 €

Chiffres clés

- 232 257 € attribués aux centres sociaux
 - 79 450 € attribués aux associations œuvrant dans le domaine de la jeunesse
 - 35 400 € attribués aux Maisons de la jeunesse et de la culture
 - 52 dossiers traités
- 1 300 participants à l'évènement jeunesse « Cultures en stock »

L'Appel à projets des jeunes Haut-Alpins

Le Département accompagne les initiatives portées par des jeunes de 11 à 17 ans, leur permettant de s'engager, s'éveiller et prendre confiance en eux. En 2024, 10 projets collectifs tournés vers la découverte culturelle, l'aide humanitaire, l'environnement, l'intergénérationnel ont été accompagnés financièrement. Cet appel à projets est mené en partenariat avec la Caisse commune de sécurité sociale et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Cultures en stock

Pendant les vacances d'automne, avec 4 dates, l'évènement est allé à la rencontre des jeunes haut-alpins et leur permet de s'adonner à différentes activités sportives, culturelles et ludiques. En 2024, skate électrique, biathlon, BMX, graffiti, cirque, dessin de presse, espace numérique, roller party... ainsi que la programmation d'un spectacle de cirque de rue en clôture des journées ont été très appréciés. L'occasion pour les 1 300 personnes présentes à cette édition, entre amis ou en famille, de s'initier et bien s'amuser.

La « Nuit de l'orientation »

Le Département a été partenaire de la 2^e édition de la « Nuit de l'orientation ». Cet évènement, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes est destiné aux collégiens, lycéens et plus généralement aux jeunes jusqu'à 25 ans. Objectif : découvrir les métiers. Dans un même lieu, on pouvait trouver un espace speed dating des métiers, un volet conseil individualisé en orientation, un espace multimédia, des conférences. Une attente forte des jeunes et leurs familles, à la vue du nombre important de visiteurs accueillis.

GRANDS ÉVÉNEMENTS

- Dépenses de fonctionnement : 661 000 €

Chiffres clés

- 186 000 € pour le Tour de France
- 55 000 € pour le Mondial de l'escalade
- 30 000 € pour l'Embrunman
- 340 000 € pour le meeting aérien

Le mondial de l'escalade : une semaine d'événements à Briançon

Du 12 au 19 juillet s'est déroulée la 35^e édition du Mondial de l'escalade à Briançon, sur le nouveau mur du Parc des sports. Une semaine d'événements incluant la coupe du monde de l'International federation of sport climbing (IFSC), l'open des Petits gibbons (7-12 ans) et la coupe de France jeunes à vétérans.

Pour la première fois, une épreuve de coupe du monde IFSC de vitesse était au programme. Très spectaculaire, elle a permis de faire vivre de nouvelles émotions au public et aux grimpeurs présents.

Embrunman, triathlon XXL

40^e édition de ce triathlon longue distance le 15 août, considéré comme le plus difficile au monde. Plus de 1 000 concurrents ont relevé le défi d'une épreuve épuisante qui inclut 3,8 km de natation, 185 km de vélo, et 42 km de course à pied, rassemble 1 500 bénévoles et 20 000 spectateurs. Même si le parcours a connu plusieurs modifications au fil des années, sa classification est restée la même : un triathlon hors norme, combinant distance extrême et dénivelé important.

Le meeting aérien sur l'aérodrome départemental

Dans le cadre de la promotion de ses aérodromes et de leurs activités, le Département et l'Association des usagers de l'aérodrome de Gap-Tallard (Agatha), ont organisé une nouvelle édition de la manifestation aérienne, les 25 et 26 mai. Ce week-end a été le théâtre de magnifiques expositions et démonstrations aériennes, en présence notamment des différentes forces armées. Un large programme de démonstration a été présenté avec notamment la Patrouille de France de l'Armée de l'Air, les Rafales de la Marine, de la voltige en avion, du parachutisme, des présentations d'avions anciens comme le Corsair ou le Sabre.

De nombreux stands institutionnels (Marine, armées de Terre et de l'Air, gendarmerie, pompiers, 4^e RC et ses blindés...), des simulateurs de vol, des expositions d'avions de guerre et de collections des première et seconde guerres mondiales ont également permis aux 50 000 spectateurs, de profiter pleinement ce grand rassemblement aérien.



Passage du Tour de France au col du Galibier

4 étapes dans les Hautes-Alpes pour le Tour de France

La grande boucle traverse régulièrement les Hautes-Alpes. Cette édition s'y est ancrée encore davantage. Lors de la 4^e étape, les coureurs ont d'abord gravi les cols du Lautaret et du Galibier. Ils sont revenus lors de la 17^e étape, au départ de l'Isère et ont franchi les cols Bayard et du Noyer avant d'arriver à la station de Superdévoluy, pour la première fois ville-étape du Tour. Et les deux étapes suivantes ont eu pour point de départ, Gap, déjà hôte à 27 reprises, et Embrun, pour la deuxième fois de son histoire.



© Patrick Domeyne

Des clubs inclusifs

Le Département des Hautes-Alpes, à travers son label « Terre de Jeux », et en collaboration avec le Comité paralympique et sportif français, a permis à 11 clubs volontaires d'être formés à première approche théorique et pratique de l'accueil des personnes en situation de handicap en leur sein. Encadré par les comités sportifs handisport et sport adapté, les objectifs de cette formation étaient multiples et doivent permettre d'accélérer la structuration, d'enrichir l'offre de pratiques sportives et le maillage des clubs sur le territoire.

PRATIQUES SPORTIVES

- Dépenses de fonctionnement : 1,4 M€

Chiffres clés

- 329 000 € attribués au sport de haut-niveau
 - 54 600 € aux athlètes de haut-niveau
 - 285 100 € pour le soutien des clubs locaux
- 258 900 € pour le soutien des comités départementaux
 - 427 850 € pour le soutien aux événements sportifs

Appels à projets « Terre de Jeux 2024 »

Dans le cadre du label « Terre de Jeux », le Département a proposé aux intercommunalités, aux communes et aux comités départementaux et associations un appel à projets pour engager un maximum de Haut-Alpins dans l'aventure des Jeux Olympiques. Au-delà d'un engagement sur les valeurs et l'ambition de Paris 2024, les différentes collectivités et le mouvement sportif ont mis en place des programmes d'animations liés au sport.

24 dossiers ont été financés pour un budget de 32 700 €.

Soutien aux sports de haut-niveau

Le Département a consacré 383 600 € au développement de la pratique du sport de haut-niveau en 2024. Il soutient 5 clubs amateurs évoluant à un niveau régional ou national, ainsi que 2 clubs de hockey professionnels évoluant en ligue Magnus (Briançon et Gap).

Il apporte également son soutien à 77 athlètes haut-alpins figurant sur les listes ministérielles. Ces aides sont indispensables pour ces athlètes, le plus souvent mineurs, qui doivent faire face à des frais importants pour pouvoir participer aux compétitions.

Le sport pour tous

285 100 € d'aides ont été attribuées à 159 clubs locaux pour favoriser l'accès au sport à tous les Haut-Alpins. Ces clubs sont au cœur du maillage sportif territorial. 427 850 € ont été attribués à l'organisation d'événements sportifs, en plus des grands événements nationaux. Ces manifestations contribuent au développement de la pratique sportive, à l'animation et l'attractivité des Hautes-Alpes.

36 comités sportifs départementaux ont bénéficié de 258 900 € d'aide au fonctionnement. Ces sommes leur permettent d'exercer leurs missions et obligations fédérales. Les comités contribuent notamment à la mise en œuvre de la politique fédérale sur le territoire départemental et reçoivent délégation de leur fédération pour exercer leurs missions, dans le domaine des formations, des organisations de compétitions, de la réglementation sportive, dans le respect des lois et règlements.

NUMÉRIQUE ET USAGES

- Dépenses d'investissement : 2,1 M€
- Dépenses de fonctionnement : 1,6 M€

Chiffres clés

- 564 248 imprimés réalisés par la reprographie
- 5,8 millions de courriels échangés
- 46 740 visioconférences « Teams » organisées
- 2 712 PC dont 1 825 dans les collèges
- 6 729 demandes d'intervention et 630 tickets pour les collèges
- 32 serveurs physiques, 273 machines virtuelles dont respectivement 21 et 153 pour les collèges

Lutte contre l'exclusion numérique

Plus d'un tiers de la population française éprouve des difficultés dans l'utilisation des outils numériques. Partant de ce constat, le Département s'est engagé plus avant en faveur de l'inclusion numérique en s'inscrivant dans la démarche « France numérique ensemble ». Une feuille de route a ainsi été élaborée pour cadrer son action en la matière autour de 3 axes et 9 actions, repris en grande partie dans le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. En parallèle, les équipes ont été renforcées par le recrutement d'un conseiller numérique coordinateur et la centralisation de l'action d'inclusion numérique au sein de la direction. Le Département s'est ainsi mis en ordre de marche pour résorber la fracture numérique sur le territoire.



Le fonds numérique solidaire pour les collégiens

Le Département des Hautes-Alpes considère la réussite éducative des jeunes comme un enjeu majeur. Il a lancé un fonds numérique solidaire qui met à disposition des matériels informatiques réformés et reconditionnés pour des collégiens en situation de fragilité numérique. Environ 450 matériels ont ainsi été distribués en 2024, s'inscrivant dans la démarche de réemploi de la stratégie numérique de la collectivité.

Les candidatures des élèves se font via un formulaire en ligne et sont étudiées par un jury. La répartition entre les établissements prend en compte leur indice de position sociale. Les matériels, donnés en l'état, sont distribués par les foyers sociaux éducatifs, conventionnés avec le Département.



En marche vers une évolution du dispositif mutualisé GéoMAS

2024 a été marquée par une réflexion globale pour le renforcement des synergies, de l'efficacité, de la rationalisation et de l'aide aux territoires. Le dispositif GéoMAS, vitrine de la mutualisation des outils géonumérique en France, est à l'aube d'une nouvelle dimension avec l'étude d'une extension de son périmètre à l'ensemble des collectivités des Alpes-de-Haute-Provence. Elle porterait ainsi la mutualisation des solutions d'information géographique, d'observatoire géo-décisionnel, d'urbanisme, de nombreuses applications métiers et leurs bases de données associées, à 364 communes, 16 intercommunalités et 2 départements. Le Centre des ressources en information géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur a été missionné par les 12 acteurs conventionnés pour piloter cette réflexion d'un an.

Le Département déploie le wifi

Un accès à un réseau wifi est désormais disponible pour les agents de la collectivité ainsi que pour les visiteurs sur les sites suivants : Hôtel du Département, site Saint-Louis et Fangerots, Laboratoire départemental, Maisons des solidarités Cézanne et Bonne à Gap et MDPH. La couverture inclut les bureaux et salles de réunion. Pour les agents, la connexion wifi est automatique et sécurisée, offrant un accès transparent aux ressources de l'entreprise sans VPN. Les visiteurs disposent eux d'un wifi à usage strictement professionnel, accessible via QR Code. Un fascicule est disponible dans les salles de réunion ou à l'accueil. Cette initiative vise à améliorer la productivité, la mobilité et à faciliter le travail quotidien des agents et des intervenants extérieurs.

Plan de continuité d'activité

Pandémie, catastrophe naturelle, les raisons se sont multipliées pour se préparer à des situations de crise. Le Département a conscience que ces événements pourraient engendrer une rupture dans la continuité du service public. Dans cette optique, il a décidé de se doter d'un plan de continuité d'activité. Celui-ci vise à prévenir les conséquences graves en cas de perte des systèmes informatiques. Structuré en quatre volets (secours informatique, gestion de crise, gestion de communication, continuité métier), il définit les procédures techniques, la réorganisation en cellules autonomes, les stratégies de communication de crise et les solutions pour garantir la continuité du service public en cas de cyberattaque.



2024, c'est aussi...

- poursuite du déploiement de la fibre optique : plus de 90 % de locaux éligibles sur la ville de Gap et 97 % sur le reste du département ;
- construction de nouveaux sites de téléphonie mobile dans le cadre du programme New Deal avec 80 projets dont 45 en service ;
- refonte de l'application mobile « Patrimoine Hautes-Alpes » ;
- déploiement d'une nouvelle solution pour la gestion foncière ;
- poursuite de la dématérialisation dans le secteur social, avec la mise en place d'une gestion électronique de documents pour l'Allocation personnalisée d'autonomie ;
- mise à disposition de formulaires pour simplifier les processus de la modernisation des usages ;
- mise en place d'une stratégie Data ;
- évolution d'AlpesRando, portail départemental des sports nature dans les Hautes-Alpes ;
- modernisation de l'infrastructure : téléphonie, mobilités, réseaux...



RESSOURCES HUMAINES

- Masse salariale : 48,7 M€ (dépenses de personnel hors laboratoire)

Chiffres clés

- 1230 agents du Département dont 767 titulaires
- 254 contractuels (dont 47 remplaçants, 10 apprentis, 46 assistants familiaux) 41 saisonniers et 126 déneigeurs (viabilité hivernale 2024-2025)
- 115 recrutements effectifs en 2024, 46 mobilités internes effectives
- 1 982 jours de formations réalisées et 320 webinars suivis sur la plateforme Idéal Connaissances
- Évolutions professionnelles : 38 avancements de grade, 13 nominations au titre de la promotion interne, 290 avancements d'échelons, 23 stagiairisations et 25 titularisations
- Dialogue social et réunions des instances paritaires : 6 réunions du Comité social territorial, 3 réunions de la F3SCT, 11 réunions de dialogue social thématique, 4 réunions de l'équipe technique de la F3SCT

Animation du collectif encadrement

Des temps de travail, de formation et d'échanges pour les cadres ont été organisés au cours de l'année, essentiellement à distance, pour accompagner le déploiement des procédures de ressources humaines collectives et leur appropriation : temps de travail, entretien annuel d'évaluation, évolutions de carrière (avancements de grade et promotion interne), demi-journées de formation pour l'ensemble des cadres.

Par ailleurs, outre le comité de direction qui réunit les directeurs une fois par mois sous l'autorité du directeur général des services, un comité de direction élargi aux chefs de services a également été organisé en fin d'année, sous l'autorité du président. Cette programmation sera reconduite en 2025.

Temps de travail : des actualisations régulières du règlement intérieur

Le règlement intérieur portant organisation du temps de travail est régulièrement mis à jour afin de l'adapter à l'évolution de l'organisation interne des services et de prendre en compte leurs spécificités métiers, mais aussi pour l'adapter aux modifications du cadre réglementaire.

En 2024, le règlement intérieur a ainsi intégré l'organisation spécifique du travail pour les Archives départementales consécutivement à la mise en service du nouveau bâtiment, la mise en place d'un début de journée à partir de 7h30 à compter du 1^{er} mars, un dispositif de formation revisité pour accéder au télétravail, la mise en place du don de jours de repos à l'attention des agents parents d'un enfant atteint d'un handicap, d'une maladie ou encore des dispositions complémentaires pour les agents qui sont proches aidants.



Mise à jour du règlement intérieur de formation

Outil de pilotage permettant de répondre aux besoins en formation identifiés par l'encadrement, ou exprimés par les agents, dans un cadre budgétaire défini, le plan de formation a été approuvé à l'unanimité lors du Comité social territorial du 8 février 2024. Son exécution est encadrée par le règlement intérieur de formation qui a été actualisé afin de favoriser la dynamique de formation interne : les conditions de départ en formation, la prise de charge des frais de déplacement, la prise en compte du temps de trajet, du temps de formation sont autant d'items qui ont été retravaillés et actualisés. Ces mises à jour régulières permettent à la collectivité d'intégrer la formation dans une dynamique qui répond aux besoins des agents tout en préservant la continuité des services.

Cérémonie des départs en retraite et remise des médailles du travail le 17 décembre 2024



Réunion du réseau des assistants de prévention (ADP) à l'Antenne technique d'Eygliers - 10 septembre 2024

Hygiène et sécurité

Le Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (Papripact) a été mis en œuvre pour la première année. Il a été présenté en Formation spécialisée santé sécurité et conditions de travail (F3SCT) après 5 séances de travail en équipe technique et 2 séances de travail avec les assistants de prévention. Y figurent les mesures de prévention à mettre en œuvre issues notamment du Document unique d'évaluation des risques professionnels dans lequel les risques routier, incendie et chimique sont répertoriés en priorité 1.

La démarche de prévention des risques professionnels de la collectivité consiste notamment en la mise en place d'actions (prioritairement relevant de la prévention primaire) dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

Prévention des risques psycho-sociaux (RPS)

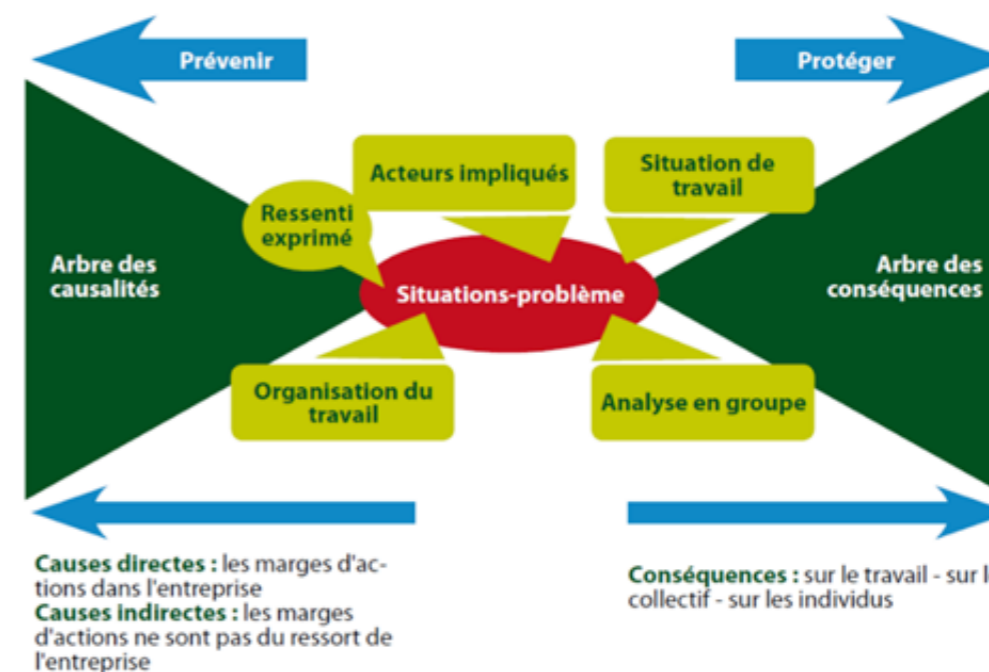
Le dispositif d'accompagnement en prévention des RPS et dialogue sur le travail initié fin 2022 pour l'agence de la Cohésion sociale nord, déployé avec le concours de la Mutuelle nationale territoriale (MNT) a été finalisé au cours du 1^{er} trimestre. Le suivi de la démarche a été assuré par le comité de pilotage créé ex-nihilo, par la F3SCT et son équipe technique. Le plan d'actions, qui comportait pas moins de 24 fiches actions (portées par l'équipe de terrain, par l'encadrement de proximité et par l'institution) a été décliné pendant deux ans en fonction de la priorisation retenue par l'équipe. Dans ce cadre, une « journée RH en territoire » a été organisée au cours du 1^{er} trimestre, avec un programme monté sur mesure à la demande l'agence de la Cohésion sociale nord. La ligne managériale des agences de cohésion sociale a été formée au cours du 2^e semestre sur cette thématique.

Afin de basculer progressivement sur de la prévention primaire, une démarche similaire est prévue sur une autre agence de cohésion sociale en 2025.

Réseaux professionnels et temps de cohésion pour les agents

Pour la deuxième année consécutive, les réunions du réseau des correspondants en ressources humaines et des assistants de prévention font l'objet d'une programmation annuelle. Ces deux réseaux sont en effet des relais de proximité pour les agents.

Les manifestations « traditionnelles » organisées par la direction des Ressources humaines (arbre de Noël du personnel, cérémonie des départs en retraite et de remise des médailles du travail) ont été complétées par des places à gagner pour les agents à l'occasion de manifestations culturelles ou sportives organisées par le Département (lancement en avant-première de la saison culturelle du Château de Montmaur, places à gagner pour des matchs de hockey, le passage du Tour de France ou encore pour les Jeux Olympiques).



Démarche de prévention des risques psycho-sociaux, primée par la MNT dans le cadre de la semaine de la Qualité de vie et conditions de travail

FINANCES BUDGET

- Dépenses d'investissement (équipements) : 75,3 M€ (+ 22,7 % par rapport à 2023)
- Dépenses de fonctionnement : 194,7 M€ (+ 10,24 %)

Chiffres clés

- 49,5 M€ de résultat brut 2024
- Taux d'épargne brute : 19,70 %
- 35,1 M€ de recettes de droits de mutation à titre onéreux 2024 (-9,14 % par rapport à 2023)
- 242,5 M€ de recettes réelles de fonctionnement
- Désendettement de 20,1 M€
- 126,4 M€ d'encours de dette au 31/12/2024, une capacité de désendettement de 2,35 ans et un taux d'endettement de 52,17 %



Une nette amélioration de l'indice de pilotage comptable

Fruit du travail d'amélioration de la performance, le Département a vu son indice de performance comptable (IPC), délivré par les services de l'État, augmenter pour la seconde année consécutive. En deux ans, il sera ainsi passé de 65 à 88 sur 100.

Une démarche d'amélioration de la performance

Afin de répondre aux enjeux de pilotage et de qualité budgétaire, la direction des Finances a évolué pour améliorer la qualité et la fiabilité de ses processus. Dans une démarche collaborative, les fonctions ont été réinterrogées et les collaborateurs ont pu monter en compétence, se diversifier et travailler en transversalité avec les directions métiers.

Fort de cette dynamique d'amélioration continue et dans une optique de prévention des risques, le Département a conduit une réflexion collective visant à uniformiser les processus déployés par les fonctions métier. Cette démarche a mis en exergue la nécessité de déployer, pour répondre aux obligations réglementaires, le contrôle interne et d'asseoir l'autorité fonctionnelle de la direction des finances et de son rôle d'accompagnement des métiers.

Contrôle de gestion

Le service Contrôle de gestion a concentré ses efforts sur deux axes principaux : l'assistance au pilotage financier et l'assistance au pilotage métier. Le pilotage financier a impliqué un soutien à la direction des Finances lors des phases budgétaires, notamment à travers l'analyse de la situation du plan pluriannuel d'investissement, le bilan cartographique des achats et la présentation des séminaires (élus, commission des finances, comité de direction, etc.). Des études sectorielles telles que l'analyse de la masse salariale et le suivi mensuel du fonctionnement ont également été réalisées.

Avec le recrutement d'un data-analyste, le service a développé le pilotage métier, matérialisé par la création de tableaux de bord, une cartographie comparative des dépenses entre Départements, la mise en place de la solution Digidash ainsi que son administration technique et fonctionnelle et l'assistance à l'élaboration des indicateurs sociaux.

AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS PUBLICS

Chiffres clés

- 62 procédures d'achat lancées : 19 formalisées, 32 adaptées et 11 sans publicité ni mise en concurrence
- 121 marchés notifiés : 76 de travaux, 32 de services, 13 de fournitures
- 12 000 heures d'insertion ont été suivies
- 112 dossiers en conseil juridique assurés par le service



Une direction qui se structure

La direction a poursuivi sa structuration avec la nomination de deux directeurs adjoints. L'instauration d'une programmation permet désormais une meilleure gestion des flux en associant l'ensemble des services notamment dans le cadre de dialogues organisés conjointement avec la direction des Finances pour les achats. Par ailleurs, une référente en clauses sociales a également été recrutée afin de relancer le processus d'insertion sociale par le biais des marchés publics du Département, véritable enjeu de la politique achats de la collectivité.

Achats et commande publique

En 2024, le service a œuvré pour dématérialiser totalement le processus de passation des achats : envoi en préfecture, iparapheur, signature électronique... Cela a impliqué la mise à jour des processus existants, des formations et une communication auprès des partenaires du Département pour accompagner les opérateurs économiques dans ce changement.

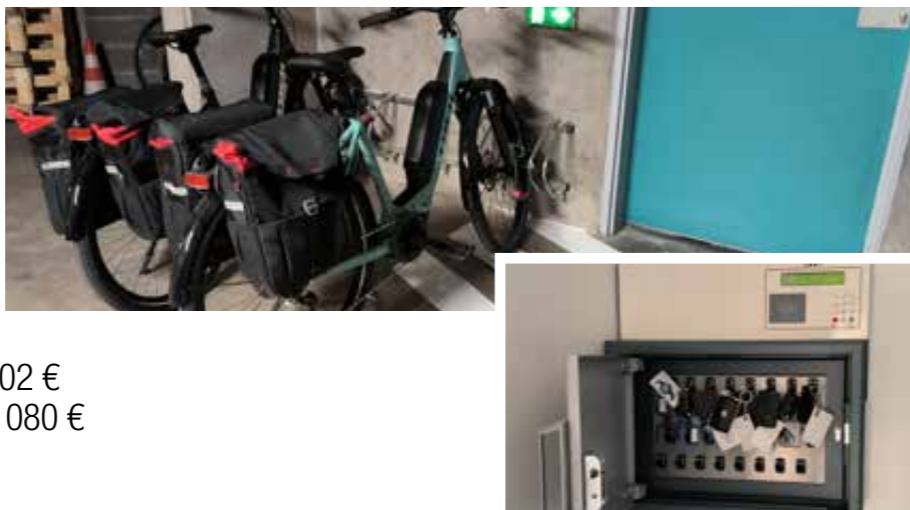
La principale opération d'investissement sur laquelle est intervenu le service a concerné les travaux de réhabilitation et d'extension du collège de Serres pour la création de l'École du Socle, pour un montant global de 12 696 818 € HT répartis en 20 lots.

2024, c'est aussi...

Outre sa mission de défense des intérêts du Département devant les juridictions, le service Affaires juridiques a déployé, au cours de l'année 2024, son activité de conseil aux directions qui mettent en œuvre les politiques départementales, pour leur sécurisation juridique. Appuyé sur une programmation juridique qui contribue à l'organisation annuelle du traitement de dossiers de fond, le service a participé à la rédaction d'actes et conventions divers : protection de l'enfance, culture, mise en œuvre d'opérations bâtimentaires ou routières ou encore résolution de différends à l'amiable.

Il a aussi contribué à la mise en œuvre de la politique de solidarité territoriale par une sécurisation juridique des subventions attribuées par le Département. Enfin, le service a assuré le rôle de référent pour l'accès des citoyens aux documents administratifs départementaux.

RELATION CITOYENNE ET MOYENS GÉNÉRAUX



- Dépenses d'investissement : 121 402 €
- Dépenses de fonctionnement : 278 080 €

Chiffres clés

- 44 434 courriers affranchis (72 018 €)
- 13 558 visiteurs accueillis
- 8 686 appels téléphoniques traités
- 531 tickets résolus auprès des services du Département

Déploiement de la solution de réservation de véhicules

Après le site de Saint-Louis, c'est l'Hôtel du Département qui a été équipé de cette solution de réservation pour les véhicules de pool. Celle-ci permet aux agents de réserver de récupérer et de restituer un véhicule de service en complète autonomie.

Participation aux aménagements

Service Autonomie, Archives départementales, Maison des solidarités de Guillestre, chapelle du site Saint-Louis à Gap... en 2024 de nombreux mouvements ont eu lieu au sein du Département et le service Relation citoyenne et moyens généraux est intervenu sur chacun de ces déménagements.

Mise à disposition de vélos électriques

20 vélos électriques ont été déployés dans les bâtiments départementaux.

COMMUNICATION

- Dépenses de fonctionnement : 380 000 €

Chiffres clés

- Site hautes-alpes.fr : 286 253 visites
- Facebook : 18 000 followers (+ 1 668), 613 000 personnes ont vu une publication du Département
- Instagram : 4 000 followers (+422), 43 000 personnes ont vu une publication
- Youtube : 48 738 vues (+52 %), 3 700 heures de visionnage (+ 216 %), 1 324 abonnés (+54 %)



Des kits « Hautes-Alpes » pour les associations

Le Département subventionne de nombreuses associations haut-alpines. Pour afficher cette contribution à la vie locale, il leur a remis pour la première fois un kit comprenant différents supports de communication. Lors de sa demande de subvention en ligne, chaque association a choisi ceux qui lui convenaient, en fonction de ses activités et selon le montant du financement : banderoles, oriflammes, autocollants, plaques, etc. 600 associations ont ainsi été dotées.

Par ailleurs, le Département a aussi augmenté le nombre et varié les supports de communication qu'il met à la disposition des organisateurs d'événements dans 5 antennes sur tout le territoire.

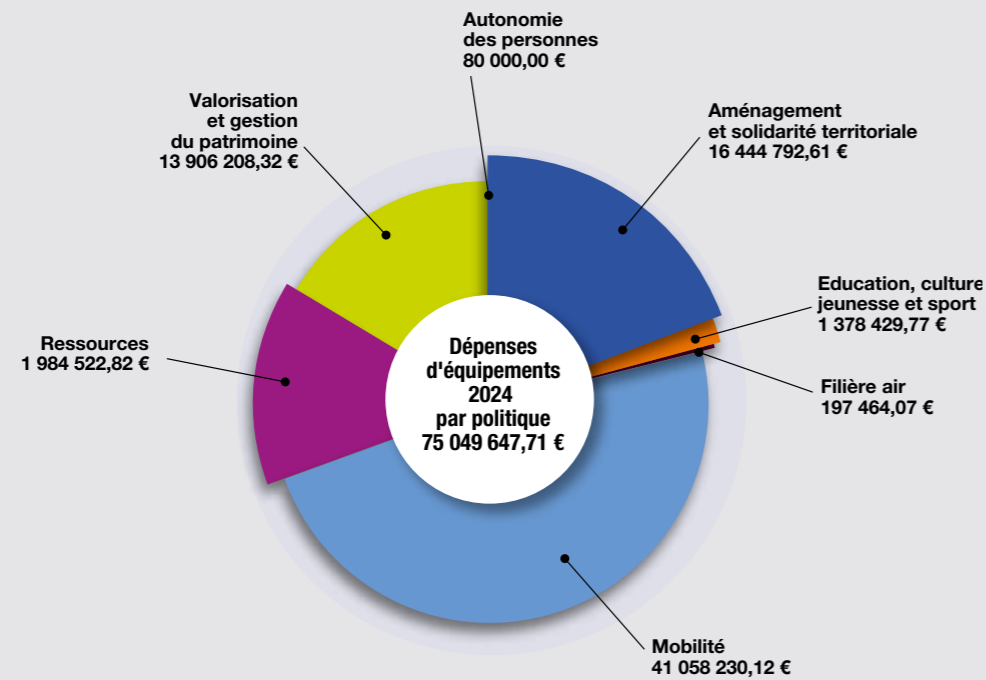
Sites Internet Cedra et Musée muséum

Après le site institutionnel hautes-alpes.fr, ce sont les sites internet du Musée muséum et du Centre de ressources des arts (Cedra) qui ont été mis en ligne dans une nouvelle version. Sur la base du même logiciel « open source » wordpress, les évolutions sont nombreuses. Pour le Musée qui a besoin de valoriser les œuvres présentées, c'est un grand bond en avant. Mais pour le Cedra aussi et en améliorant l'accessibilité des sites. Ces nouvelles versions améliorent aussi la sécurité des données.

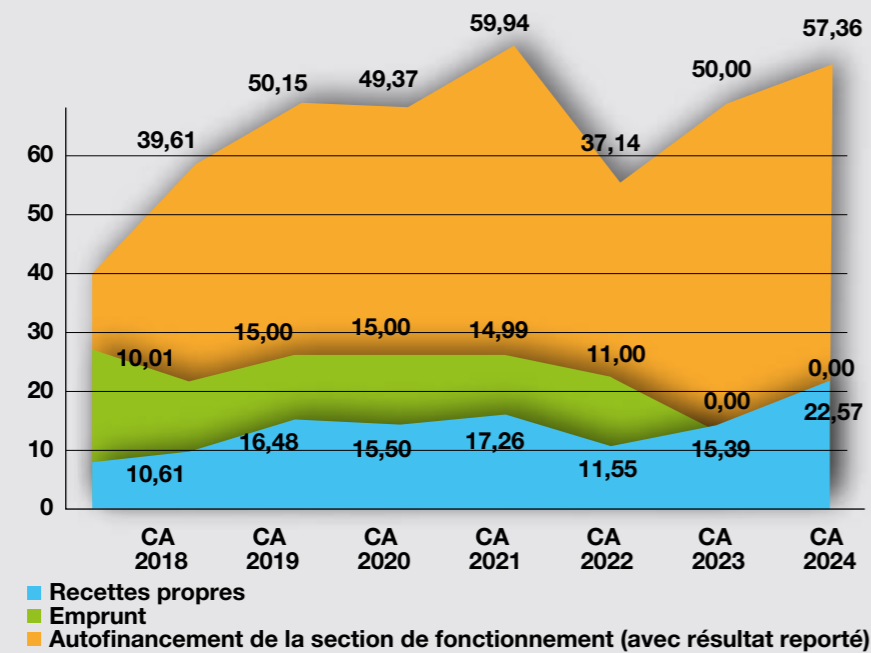


BILAN FINANCIER

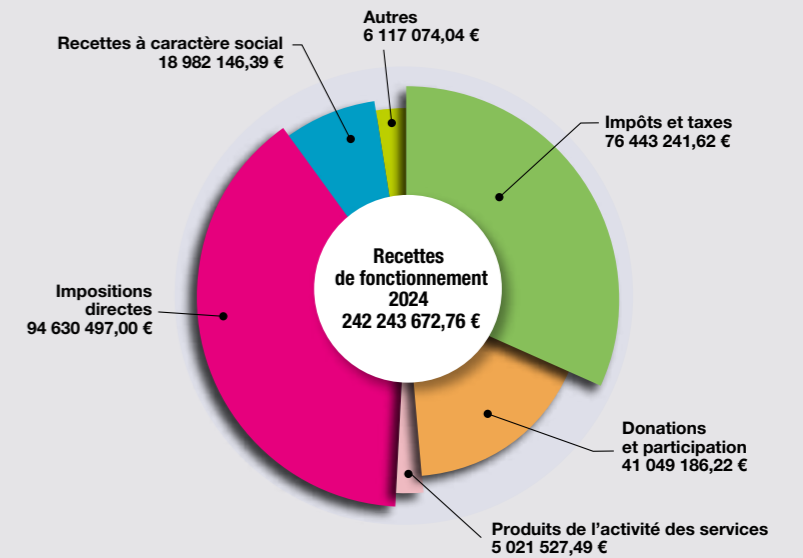
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS PAR POLITIQUE



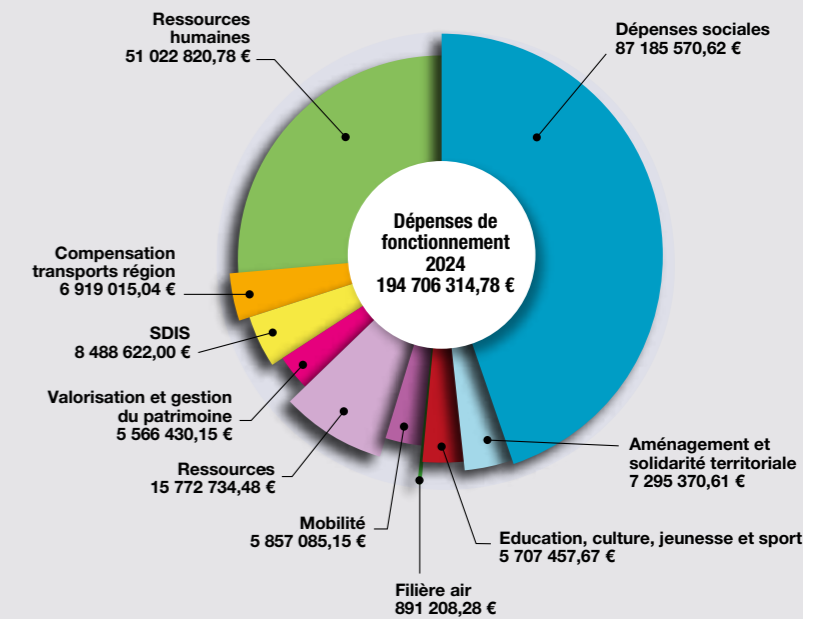
FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (ÉVOLUTION DEPUIS 2018)



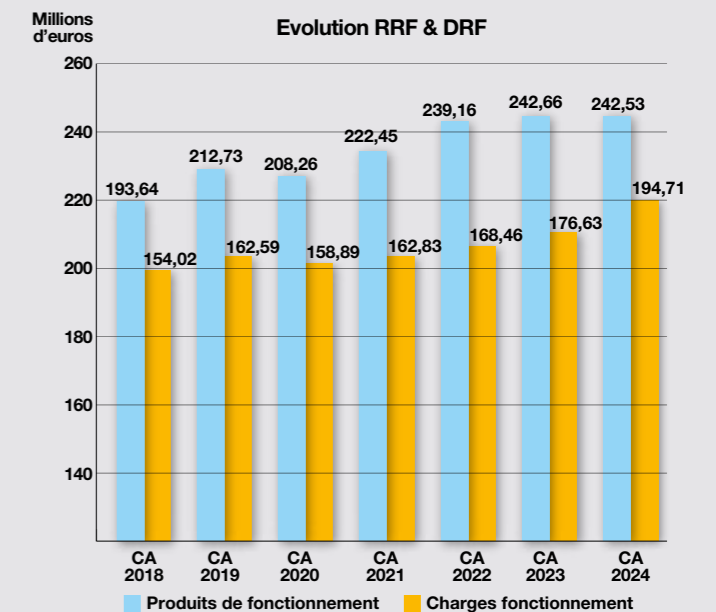
STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUE

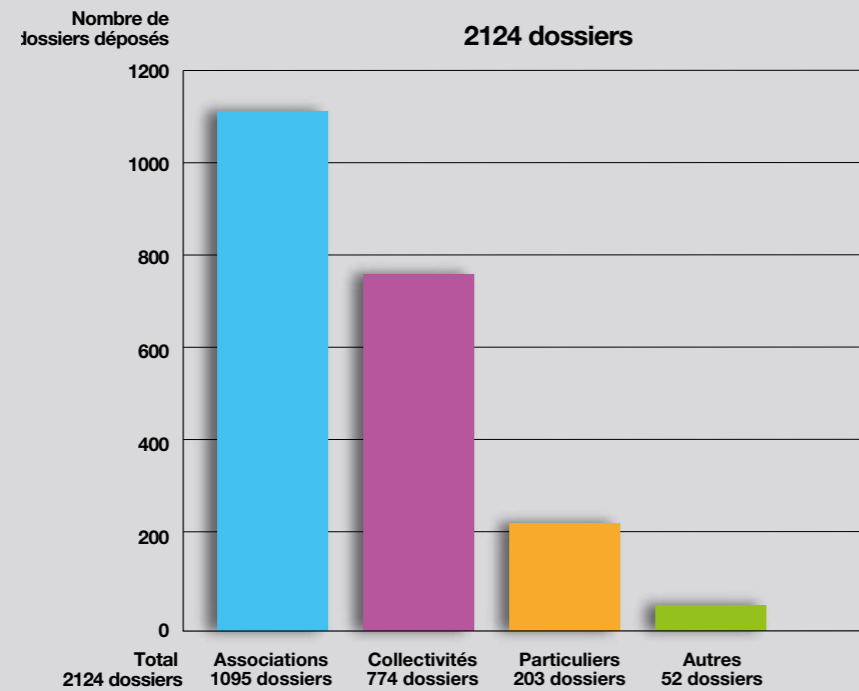


CHARGES ET PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (ÉVOLUTION DEPUIS 2018)



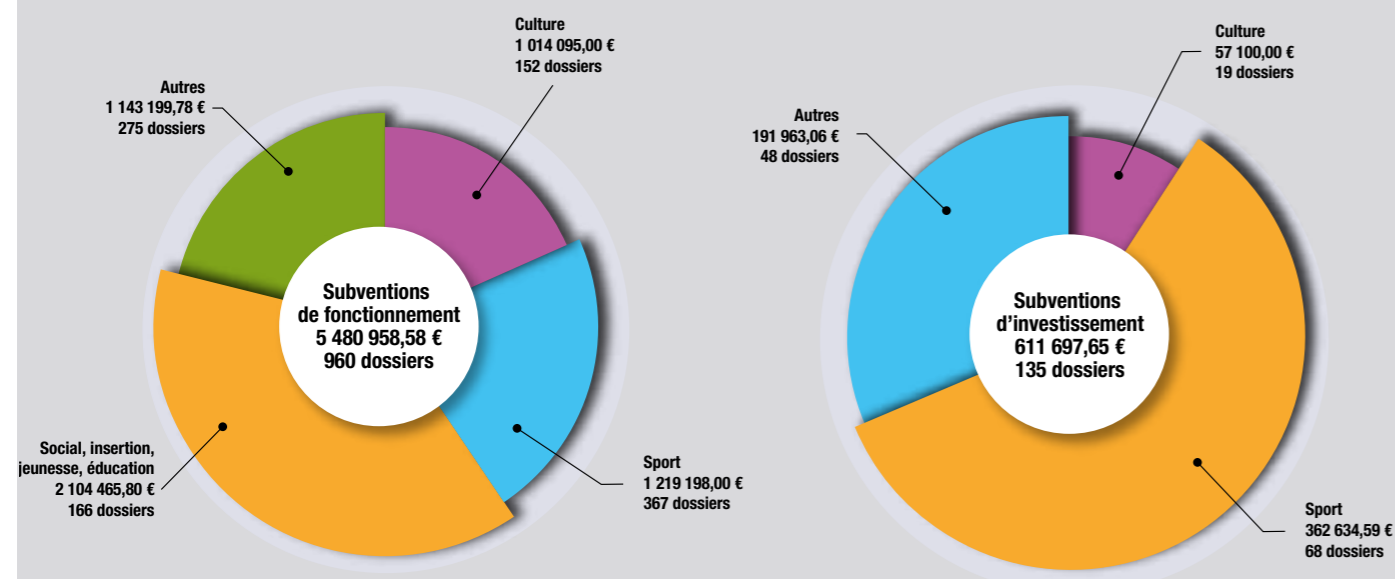
AIDES AUX TIERS

OPÉRATIONS QUI ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION 2124 dossiers votés dont :



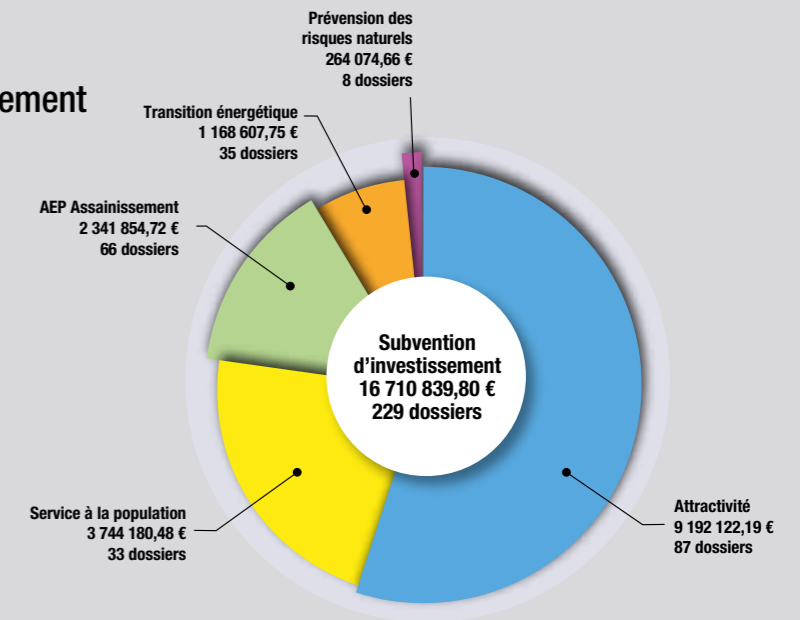
ASSOCIATIONS

Détail des subventions accordées aux associations selon leur objet



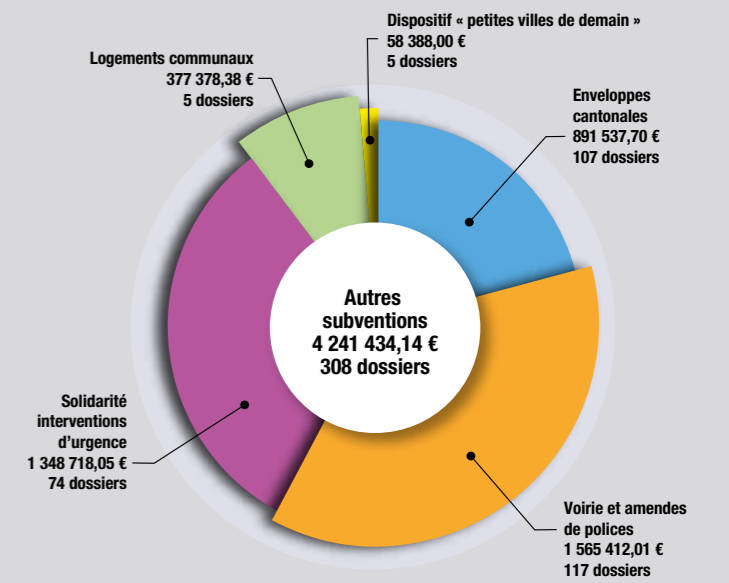
COLLECTIVITÉS

Détail des subventions d'investissement



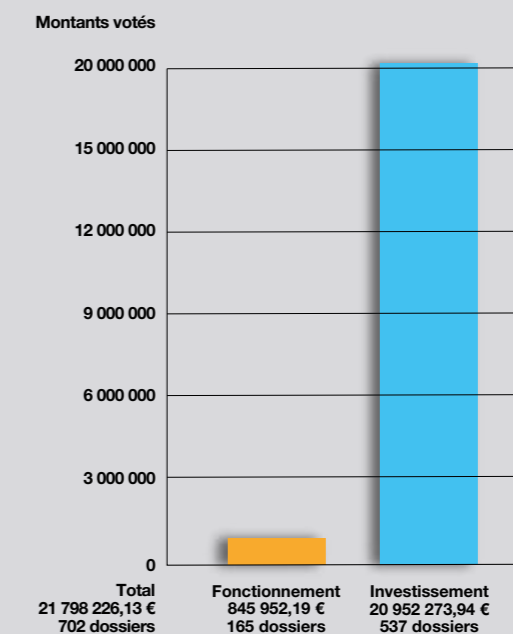
COLLECTIVITÉS

Autres subventions d'investissement accordées aux collectivités



COLLECTIVITÉS

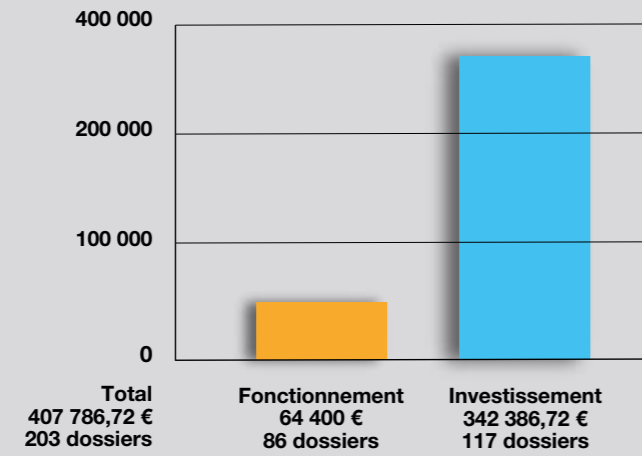
Détail des montants de subventions votées



AIDES AUX TIERS

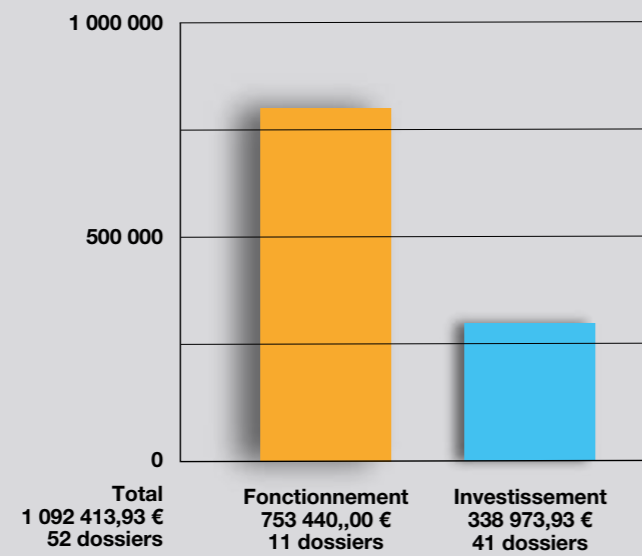
PARTICULIERS

Détail des subventions accordées



AUTRES (ENTREPRISES AGRICOLES, FORESTIÈRES...)

Détail des subventions accordées





Hautes-Alpes

le département

Département des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint Arnoux - CS 66005
05008 Gap Cedex

Tél. 04 92 40 38 00

[hautes-alpes.fr](https://www.hautes-alpes.fr)

